

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 25 mai 2020

Délibération n° 2020 – 25/05/2020 – 9

Demandes de modification des fiches filières pour la rentrée 2020

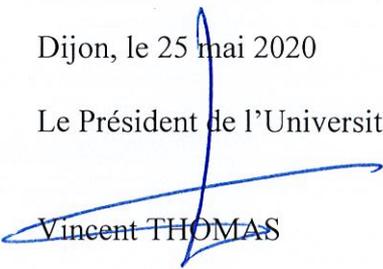
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la Formation et vie universitaire rendu en sa séance du 12 mai 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 23 Membres représentés : 4 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les demandes de modification des fiches filières transmises par les composantes pour la rentrée 2020 et les aménagements des modalités de recrutement pour les Masters 1 MEEF PE et CPE de l'INSPé.**

Dijon, le 25 mai 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

PJ : Demandes de modification des fiches filières – rentrée 2020

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demandes de modifications des fiches filières – rentrée 2020
CFVU du 12 mai 2020

Composante	Type diplôme	Mention / Spécialité / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation UFR	IMPACT SAGHE OUI ou NON
UFR DSEP	LP	Métiers du Notariat	1 et 2		ouverture à l'alternance	UFC n'ouvrira pas le diplôme à la rentrée 2020/2021		Oui
	M2	Droit notarial Parcours droit rural	2	5	Changement d'ECTS pour les étudiants non en FC	Ouverture de la formation aux étudiants qui ne sont pas en formation continue		oui
				6	Changement d'ECTS pour les étudiants non en FC			
				10	Création de l'UE 10, Recherche pour les étudiants qui ne sont pas en formation continue			
M2	Justice, procès, procédures : Contrats et responsabilités (civile, pénale et presse)	1 et 2		Création d'un parcours de Master (cf dernière année de sélection possible en L2 pour les filières de Droit)	Ouverture en septembre 2020		oui	

IUT CHALON- S/SAONE	LP	Techniques du son et de l'image		1	<p>Modifications répartition volume horaire du tronc commun :</p> <p>Matière « culture photo et audiovisuelle » : 12h TD et 20h TP au lieu de 32h TD</p>			oui
				2	<p>Matière « anglais » : 12h TD et 21h TP au lieu de 33h TD</p> <p>Matière « stratégie digitale et web marketing » : 2h TD et 8 TP au lieu de 10h CM</p> <p>Matière « démarches juridiques création entreprise » : 12h TD au lieu de 12h CM</p> <p>Matière « droit des médias » : 16h TD au lieu de 16h CM</p>			oui

IUT CHALON-S/SAONE				3	<p>Matière « graphisme » : 6h TD et 26h TP au lieu de 32h TD</p> <p>Matière « scénarisation 3D » : 6h TD et 14h TP au lieu de 6h CM et 14 TD</p> <p>Matière « modélisation 3D » : 21h TP au lieu de 21 TD</p> <p>Matière « UX Design Expérience et interface utilisateur » : 12h TD et 6h TP au lieu de 18h TD</p> <p>Matière « effets spéciaux vidéo » : 12h TP au lieu de 12h TD</p>			oui
--------------------	--	--	--	---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	-----

IUT CHALON-S/SAONE	DUT	Carrières Juridiques	3	UE32	Suppression de 3 matières du module complémentaire « juriste d'entreprise » et création d'une matière juriste d'entreprise avec 3 épreuves (gestion des ressources humaines, droit à la distribution et régime général des obligations) Volume horaire totale : 73h50 TP	Sans changement des volumes horaires : - Gestion des ressources humaines 24h TP - Droit de la distribution 24h TP - Régime général des obligations 25,5h TP - Contentieux et recouvrement 22,5h TP - Obligations légales liées à la comptabilité 22,5h TP - Informatique d'entreprise 24h TP	« Sous réserve de l'avis du Conseil de l'IUT »	OUI
			4	UE42	Suppression de 3 matières du module complémentaire « juriste d'entreprise » et création d'une matière juriste d'entreprise avec 3 épreuves (contentieux et recouvrement, obligations légales liées à la comptabilité, informatique d'entreprise) Volume horaire totale : 69h TP	Le conseil de l'IUT ne s'est pas réuni		

UFR SVTE	L1	Mention sciences de la vie de la terre et de l'environnement parcours sciences de la vie	2	UE9	<p>Option Préparation Concours B</p> <p>Mathématiques remplace Prépa concours: 16 HTD remplace19 HTD ECTS : 1.5 remplace2.5 Coeff CT 1 remplace1.5 Coeff CC 0.5 remplace4</p> <p>Mécanique 22 HTD remplace34 ECTS 2 remplace3.5</p> <p>Ajout matières : Anglais concours 6 HTD/2ECTS/Coeff CC 0.5 Chimie prépa concours : 22 HTD/2ECTS/Coeff CT 1.5/Coeff CC 0.5</p> <p>Total UE 66 HTD remplace50</p> <p>Total annuel Complément information : total 516H (PCB)/185H (PCB)</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	OUI
----------	----	---------------------------------------------------------------------------------------------	---	-----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----

	L2	<p>Mention : Sciences de la Vie</p> <p>Parcours : Biologie Chimie Biochimie - Prépas (BCB-P)</p>		<p>Modification texte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - P 4 et 5 modification texte GEIPI remplacé par CyPI - P 5 : <p>De plus ce parcours BCB-P propose une formation orientée vers la préparation au concours B proposée aux étudiant(e)s ayant suivi cette option en L1 et validé avec un bon niveau leur année de L1. Ces étudiant(e)s suivront au deuxième semestre l'option PCB Niveau 2 Maths 4, et aussi une UE supplémentaire, option préparation concours B, d'un volume de 70h50h TD, leur permettant d'avoir une formation complémentaire chimie en physique, mathématiques et de les préparer à l'épreuve orale sciences et société et d'entretien de motivation.</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	NON
--	----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------

UFR SVTE	L2	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Biologie Chimie Biochimie - Prépas (BCB-P)	4	UE6	Discipline « Option anglais » - Matière « Etudiant PCB » 94HTD remplacé par 134HHTD - TOTAL UE 56 à 106 remplacé par 56 à 146	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
		Mention : Sciences de la Vie Parcours : Biologie Chimie Biochimie - Prépas (BCB-P)	total	annuel	TOTAL annuel L2 : 565 à 615h remplacé par 565 à 655h	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles-Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5	UE1	Suppression discipline/CM/TD/TP/ECT S : - « Structure et fonction des protéines BBM) » - « Etudiants PCB avec SV commune BBM »	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B		oui

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5	UE2	<p><u>Modification intitulé</u> Chimie remplace générale et Maths (BCP) Régulations métaboliques (BBM) <u>Discipline :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chimie générale : 15 HCM par 10 HCM/15HTD par 20HHTD - Maths remplacé par Chimie organique : 10HCM par 8 HCM / 10HTD par 12HTD - Suppression discipline biochimie <p>TOTAL UE : suppression discipline : Etudiants PCB avec SV commune BBM-</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	OUI
	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5	UE3	<p>Suppression : UE immunologie et Bio- statistiques (BBM) et disciplines associées : Immunologie cellulaire et moléculaire Bio- statistiques et Bio- statistiques</p> <p>TOTAL UE suppression discipline : Etudiants PCB avec SV commune BBM</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	OUI

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5	UE4	Suppression UE chimie générale et Maths (BBM) TOTAL UE : suppression discipline : Etudiants PCB avec SV commune BBM-	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
----------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-----	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5	UE5	<p>Modification libellé : Chimie organique, Maths Physique, Sciences et société, entraînement concours et Anglais (BCP ou BBM) Discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chimie organique remplacé é par « maths » : 8HCM par 4 HCM/12HTD par 8 HTD/total 20H par 8 12H-modalités contrôle coeff CT 1 remplacé par 0.5/coeff CC 1 remplacé par 0.5 - Physique 14HTD par 8 HTD - Science et société : 25HTD par 20 HTD/ ECTS 1 par 2/modalités contrôle CC coeff 1 par 2 - Entraînement concours : 12HCM par 6 HCM/ECTS 2 par 1 <p>TOTAL UE 93 H par 64 H</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	OUI
----------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5	Total S5	TOTAL S5 : Etudiants PCB avec SV commune BCP 303H remplacé par 278H	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	6	UE6	Suppression UE Biologie Moléculaire et Base du Génie GénieBio- Moléculaire (BBM)/discipline biologie moléculaire Total UE suppression Etudiants PCB avec SV commune BBM-	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	6	UE7	<p>modifapellation : Chimie générale et Maths PC(BCP)remplacé par Sciences et société : 15HCM par 0HCM/15HTD par 30HTD/36HTP par 30HTP/modalités contrôle CC uniquement /supressioncoef CT/modification coeff CC 1.5 par 3 Modif appellation maths remplacé par projet tutoré : 10HCM par 0HCM/ECTS 3 par 2 /modalités contrôle CC uniquement/ supressioncoef CT/modification coef CC 1.5 par 2 Ajout d'une discipline : Anglais préparation orale : 6HTD/1 ECTS/modalités contrôle CC coef 1 TOTAL UE : Etudiants PCB avec SV commune BCP : 25HCM revu à HCM/25HTD revu à 46HTD/56HTP revu à 46TP/ coeff 3 remplacé par 6 Supression discipline Etudiants PCB avec SV commune BBM</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	OUI
----------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	6	UE9	Intitulé UE Chimie organique et Physique (BCP) remplacé par Préparation entretiens et projet personnel étudiant (PPE Discipline : Intitulé chimie organique remplacé par Préparation entretien : 8hCM par 0HCM/12HTD par 36HTD/4HTP par 0 http/ total 24h par 36 H/modalité contrôle CC uniquement /coef CT supprimé/Coeff CC 1.5 revu à 4 Intitulé physique remplacé par PPE : 4HCM par0HCM/14HTD par 46 HTD/total 42h remplacé par 46H/modalités contrôle CC uniquement/suppression coef CT/coef CC 6 Total UE : Etudiants PCB avec SV commune BCP : 12HCM remplacé par 0HCM/26HTD par 46HTP/4HTP par 0 http soit total 42H remplacé par 46H Suppression discipline Etudiants PCB avec SV commune BBM	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
----------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	6	UE 10	<p>Refonte totale de UE 10 : suppression de l'existant remplacé par</p> <p>Intitulé UE « Anglais et option au choix 1 ou 2 »</p> <p>Discipline</p> <ul style="list-style-type: none"> - anglais ; 18HTD/ECTS 1.5/CC coeff 1.5 - Chimie concours option 1 56HTD/10HTP/tot al 66h/ECTS 4.5 CC coef 4.5 - Biotechnologie vertes option 16HCM/8HTD/16HTD/ total 40H/ects 6/CC et CT /CT coef 3/CC coef 1.5 <p>TOTAL UE 16HCM/74HTD/ 10 à 16HTP/total 58 à 84 HTP</p>	<p>Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B</p>	17/02/2020	OUI
----------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	-------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	5 6	Total	<p>TOTAL S5 : Etudiants PCB avec SV commune BCP 303H remplacé par 278H</p> <p>TOTAL S6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudiants PCB avec SV commune BCP : 277h remplacé par 244 à 270H - Suppression discipline : Etudiants PCB avec SV commune BBM <p>Total S5+S6 : 522h remplacé par 544h</p> <p>Modification total page 1 : 534H (sauf PCB 630h remplacé par 522h à 548h)</p>	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
----------	--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------

UFR SVTE	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB	Total	annuel	Total S5+S6 : 522h remplacé par 544h	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	OUI
	LICENCE 3	Mention : Sciences de la Vie Parcours : Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles- Préparation aux concours B CUPGE-PCB			Ajout texte page 6 FF : « L'effectif du parcours CUPGE- PCB est limité à 32 étudiant(e)s »	Modifications liées à la réforme dès la rentrée 2020 du concours B La réforme implique une refonte de la préparation au concours B	17/02/2020	NON

UFR SVTE	LICENCE	PARCOURS LASS	2	UE FILIARIS EE	<p>contenu de l'UE filiarisée parcours PASS</p> <p>20 heures CM : Diversité Végétale (F. Bretagnolle)</p> <p>12 heures CM : Structure et fonctions des plantes 10 heures CM : Initiation aux neurosciences 20 heures CM : Classification et diversité du règne animal 20 heures CM : Sc. de la Terre et de l'Environnement 18 heures CM : Bases de l'Écologie et de l'Évolution, Liens Biodiversité-santé et Médecine évolutionniste Cette UE permettrait de capitaliser 10 ECTS pour un volume horaire de 100 heures.</p>	Modification de la FF L1 semestre 2 suite réforme SANTE	17/02/2020	OUI
	M1	STPE/SEME	S1	UE5	<p>Pour la matière « Analyse physico-chimique des sols », modification de l'évaluation CT vers CC. Pas de changement de coefficient</p>	<p>Cette matière dispensée essentiellement sous la forme de TP en laboratoire repose sur des connaissances et savoir-faire pratiques de l'analyse physico-chimique des sols. Une évaluation sous la forme CC nous semble plus représentative de l'assimilation des connaissances par les étudiants.</p>	17/02/2020	NON

UFR STAPS	Licence	Activités sportives/ Management du sport			Correction, reformulation et ajout/suppression contenu texte Pages 1,4,10		17/03/2020	NON
	Licence	Activités sportives/ Management du sport	6	65	Changement d'intitulés sur les matières Page 6		17/03/2020	OUI
	Licence pro	Activités sportives/Tourisme et loisirs sportifs			Correction, reformulation et ajout/suppression contenu texte Pages 1,3,5,7,8,9		17/03/2020	Non
			1	54	Reformulation intitulé matière Page 3		17/03/2020	Oui
			1	55	Changement d'intitulé matière Page 4		17/03/2020	oui
			2	61 et 62	Reformulation intitulés matières Page 4		17/03/2020	Oui
				64 et 65	Reformulation intitulés UE Page 4			oui
	Master	Management du Sport/CCMS & D			Correction, reformulation et ajout/suppression contenu texte Pages 1,2,3			Non

					Complétude n° de tel secrétariat Page 1			Non
			1 et 2		Type d'éval ajout « et/ou écrit »			non
UFR STAPS	Master	Management du Sport/CCMS & D	1 et 2	14 et 21	Reformulation intitulés UE			Oui
				14, 21, 22, 23	Reformulation intitulés matières			Oui
			1	15	Ajout report CC pour session 2			Non
	Licence	STAPS Entraînement sportif	2	65	Création et modification matières P. 6			Oui
					Modification des coefficients existants P. 6			Non
					Modification libellé, répartition coeff , heures et ECTS			oui
	DEUST	AGAPSC	1 et 2	14 et 24	Modification libellé, répartition coeff et ECTS			oui

UFR Langues et communication	MASTER 1 et 2 LEACA	LEA			Changement du nom des responsable d'année et de diplôme			Non
	MASTER 1 LEACA	LEA	2	Stage	Supprimer la « traduction du mémoire dans l'autre langue »			non
	Master	T2M (M1 + M2)			Dans « Objectifs » : Ajout d'un paragraphe sur la labellisation du master et le cadre de compétence	La formation est labellisée EMT – Master européen en traduction pour la période 2019-2024 et répond au cadre de compétences EMT défini par la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/resources-partners/european-masters-translation-emt/european-masters-translation-emt-explained_fr). Elle est par ailleurs adhérente à l'Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction (AFFUMT).		non

UFR Langues et communication	Master	T2M (M1 + M2)			Modalités d'accès : Ajout d'un paragraphe « double diplôme »	Le Master T2M a signé une convention de double diplomation avec la FTSK de Germersheim (Université de Mayence). Des étudiants ayant la combinaison FR-DE-EN ou DE-FR-EN sélectionnés pour le diplôme pourront partir dans l'Université partenaire et le master T2M s'engage à recevoir les étudiants sélectionnés pour le double diplôme par la FTSK de Germersheim durant les 2 années de master. Tous les étudiants du double diplôme passeront le S1 et le S3 à l'Université de Bourgogne et le S2 et le S4 à la FTSK de Germersheim. Les modalités de recrutement et les combinaisons de langues des étudiants entrants sont déterminées par l'Université partenaire.		non
	Master	T2M(M2)	S4		Afin de renforcer les exigences scientifiques demandes aux étudiants, modification du type d'évaluation	La note d'entreprise (coef 3) devient un travail écrit (coef8) La note traduite (coef1) devient un résumé dans l'autre langue (coef1) ET un résumé en français (coef1) (sur le modèle d'une revue scientifique internationale)		non
UFR Langues et communication	Master	ICM	S1	UE1	« French language and culture » se scinde en 2	French language for non french speakers (20h) ET French culture ans society part 1 (10h)		oui
					Introduction to language of exchange destination	Validation		non

			S1+ S2	UE2	Culture and area studies	Validation		non
			S1	UE3	Setting up a business et introduction to economic	Un CC commun aux deux matières		non
					Introduction to marketing (Option)	Validation		Non
			S1+S2	UE5	Carreer clinic	Validation		Non
			S2	UE1	French language and culture » se scinde en 2	French language for non french speakers (20h) ET French culture ans society part 2(10h)		Non
					Cultural differences seminar	Validation		Non
				UE2	Global mobility	Validation		Non
				UE4	Project management	Le cours passe à 20hCM		Non
				UE5	Thesisi seminar + MA thesis literature review	1 CC commun pour les 2 matières		non

UFR Langues et communication	Licence	LEA 3			<p>Modifier texte de présentation du parcours IDL</p> <p><u>Texte existant :</u></p> <p>Le parcours « Industries de la langue » prépare les étudiants à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.</p> <p>Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences professionnelles et scientifiques du secteur, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français.</p>	<p><u>Texte proposé :</u></p> <p>Le parcours « Industries de la langue » prépare les étudiant.e.s à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.</p> <p>Outre le référentiel national portant sur la licence LEA (fiche RNCP25169), les enseignements du parcours s'appuient sur les cadres de compétences d'usage dans des secteurs professionnels tels que la traduction (Commission européenne – programme EMT), la rédaction technique (référentiel TeKom) ou encore l'accessibilité aux contenus (référentiel IAAP), qui encadrent également les formations de Master auxquelles le parcours prépare. Les principes communs qui transparaissent dans ces documents (maîtrise des langues générales et spécialisées, maîtrise des contenus et des méthodes de recherche, maîtrise des outils et des technologies d'usage et de leurs principes de fonctionnement, capacité de comprendre et de répondre aux besoins des utilisateurs.trices, aptitude à gérer des projets et à travailler en autonomie et en équipe) s'appliquent plus généralement à l'ensemble des secteurs visés.</p> <p>Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences</p>		non
------------------------------	---------	-------	--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----

						professionnelles et scientifiques du domaine, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français.		
UFR Langues et communication	Licence	LEA 2			Supprimer un paragraphe	« Les étudiants pourront, dans le cadre du projet RITM, sur la base du volontariat, participer à un projet tuteuré en lien avec des partenaires extérieurs et/ou des organismes de recherche, en suivant un programme de conférences et séminaires assurés par des partenaires du monde professionnel. «		non
					Supprimer un paragraphe	« Les étudiants pourront, dans le cadre du projet RITM, sur la base du volontariat, participer à un projet tuteuré en lien avec des partenaires extérieurs et/ou des organismes de recherche, en suivant un programme de conférences et séminaires assurés par des partenaires du monde professionnel. «		non

UFR Langues et communication	Licence	LEA 2			<p>Modifier texte de présentation du parcours IDL</p> <p>Texte existant : Le parcours « Industries de la langue » prépare les étudiants à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.</p> <p>Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences professionnelles et scientifiques du secteur, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français</p>	<p>Texte proposé : Le parcours « Industries de la langue » prépare les étudiant.e.s à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.</p> <p>Outre le référentiel national portant sur la licence LEA (fiche RNCP25169), les enseignements du parcours s'appuient sur les cadres de compétences d'usage dans des secteurs professionnels tels que la traduction (Commission européenne – programme EMT), la rédaction technique (référentiel TeKom) ou encore l'accessibilité aux contenus (référentiel IAAP), qui encadrent également les formations de Master auxquelles le parcours prépare. Les principes communs qui transparaissent dans ces documents (maîtrise des langues générales et spécialisées, maîtrise des contenus et des méthodes de recherche, maîtrise des outils et des technologies d'usage et de leurs principes de fonctionnement, capacité de comprendre et de répondre aux besoins des utilisateurs.trices, aptitude à gérer des projets et à travailler en autonomie et en équipe) s'appliquent plus généralement à l'ensemble des secteurs visés.</p>	non
------------------------------	---------	-------	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

						Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences professionnelles et scientifiques du domaine, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français.		
UFR Langues et communication	Licence	LEA 1	UE2 Russe initiation	S1 + S2	Modification de l'évaluation du cours de « Structures de la langue »	Le CT devient un CC		non

	licence	LEA 1	UE1 + UE2	S1 + S2	CC Intégral	<p>« Règles du contrôle continu intégral (UE 1 ET UE2) :</p> <p>Nombre d'évaluations : Les UE, évaluées en contrôle continu intégral, feront l'objet chaque semestre d'un minimum de deux évaluations par matière. La meilleure des deux notes obtenues constituera la moyenne de la matière.</p> <p>Un minimum de deux évaluations dans chaque matière par semestre garantit à l'étudiant une seconde chance.</p> <p>Absence à un contrôle continu : Tout étudiant(e) absent(e) à un CC devra justifier cette absence dans les 48H. Seule la note obtenue au CC pour lequel il aura composé constituera la moyenne de la matière. Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est sanctionné par un 0/20 pour l'épreuve en question. Le calcul de la moyenne de la matière concernée sera la moyenne du (ou des) CC auxquels l'étudiant aura participé et du 0/20.</p> <p>Exemple : CC1 : 14/20 CC2 : ABI donc 0/20 MOYENNE : 7/20 Les UE1 et UE2 NE SONT PAS CONCERNEES PAR LA SESSION 2</p>		non
UFR Langues et communication	Licence	LLCER Espagnol Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais	1	1	Modification des modalités d'évaluation de l'UE 1 Langue. Passage	Un coefficient pourra être affecté aux différentes notes. Il sera communiqué aux étudiants, ainsi		oui

			2	1	en Contrôle Continu Intégral. L'étudiant subira un minimum de 2 évaluations (écrites et/ou orales selon les enseignements concernés) par matière réparties de manière pertinente au long du semestre. Elles intégreront la seconde chance. Des modalités spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité (cf. chapeau)	que le calendrier des évaluations en début de semestre		oui
Licence	LLCER Anglais Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol	1	4	Modification des modalités d'évaluation de l'UE 4 Langue (Espagnol). Passage en Contrôle Continu Intégral. L'étudiant subira un minimum de 2 évaluations (écrites et/ou orales selon les enseignements concernés) par matière réparties de manière pertinente au long du semestre. Elles intégreront la seconde chance. Des modalités spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité (cf. chapeau)			oui	
		2	4	L'étudiant subira un minimum de 2 évaluations (écrites et/ou orales selon les enseignements concernés) par matière réparties de manière pertinente au long du semestre. Elles intégreront la seconde chance. Des modalités spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité (cf. chapeau)			non	

			3	1	Modification du coefficient de : Compréhension et Expression Oral	Le coefficient du cours est de 0.5 (et non 1), le but étant de s'aligner sur la FF d'anglais.		non
			3	4	Modification du coefficient de : Compréhension et Expression Oral	Le coefficient du cours est de 0.5 (et non 1), le but étant de s'aligner sur la FF d'anglais.		non
			4	1	Modification du coefficient de : Laboratoire	Le coefficient du labo est de 0.5 (et non 1), le but étant de s'aligner sur la FF d'anglais		non
			4	4	Modification du coefficient de : Laboratoire	Le coefficient du labo est de 0.5 (et non 1), le but étant de s'aligner sur la FF d'anglais.		non
		LLCER Espagnol Parcours Bidisciplinaire Espagnol-Anglais	5	3	L'UE3 Compléments disciplinaires (Espagnol-Anglais ou Anglais-Espagnol) devient une UE3 Optionnelle à choix multiples (comme les UE5 du Parcours Métiers des Langues avec lesquelles elles sont mutualisées). L'étudiant pourra choisir entre 4 options (cf. tableau). Pas de création de cours	L'introduction d'une UE optionnelle en L3 pour ce parcours répond à la demande légitime des étudiants de L1 de 2018-2019. Elle permet d'améliorer la formation de ce parcours (en introduisant la possibilité de réaliser un stage par exemple) et d'ouvrir à davantage de Masters (par exemple le Master FLE). Ces options étant déjà offertes aux étudiants du Parcours Métiers des Langues, elles ne représentent aucun coût supplémentaire.		non
			6	3				
		LLCER Anglais Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol	5	3				non
			6	3				
				1	Evaluation Thème session 1 : CC écrit Evaluation Version session 1 : CC écrit	Alignement sur la FF d'Anglais.		non

				4				
			5	3 Options (A)	Evaluation Linguistique II (espagnol) session 2 : Ecrit	Alignement sur la FF d'Espagnol.		non
			6					non
UFR Langues et communication	Licence	LLCER Anglais et LLCER Espagnol Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol et Espagnol- Anglais Parcours Métiers des Langues Anglais et Espagnol	L1 L2 L3		Dans le chapeau : Modifier le contact : Contact : Hélène FRETTEL, responsable du Parcours bidisciplinaire E-mail: helene.frettel@u- bourgogne.fr			non

		LLCER Anglais et LLCER Espagnol Parcours Bidisciplinaire Anglais-Espagnol et Espagnol- Anglais	L3		Ajouter page 2 du chapeau : Trois options sont proposées en troisième année : une Option Compléments disciplinaires, une Option Enseignement/Recherche PE/PLC Espagnol ou Anglais et, pour les futurs enseignants désireux de se spécialiser dans l'enseignement du Français Langue Étrangère, une Option Enseignement FLE.			non
UFR Langues et communication	Master	REVI	1		Ajouter : Pour les candidats étrangers, un niveau C2 en français et dans la langue cible est requis. Dans la rubrique « dossier d'admission »			OUI
	Master	REVI	1	3	Supprimer le CT pour le « cours de théorie choisi par l'étudiant dans une autre filière »	Difficulté pour passer les examens, inégalité entre les examens, difficulté pour récolter les notes		oui
			2	3				
3	3							

			4	3				
UFR Langues et communication	Master	REVI	A		Nouvelle fiche filière pour le M2 en alternance, et nouveau calendrier pour l'année 2020-2021	Demandées par les OPCO		non
	Licence	Anglais	1	UE4	Passer le coefficient de l'UE de 2 à 1.	Il s'agit d'une coquille et permettra de réaligner la FF sur les autres départements et les autres années		non
		LLCERS Anglais	L2		Nouveau coordinateur : Jean Szlamowicz			non
	MASTER MEEF SECOND DEGRE	M2 MEEF ALLEMAND	3	1	Modification des M3C pour toute l'UE1 : passage en contrôle continu commun à tous les éléments constitutifs de l'UE.	Compte tenu de la mutualisation des cours disciplinaires du Master MEEF Allemand avec certains cours du Master REVI Allemand, il apparaît préférable de renoncer à une validation particulière pour chaque élément constitutif (Ec) et de tenir compte de la spécificité d'un master professionnalisant en passant à un contrôle continu (CC commun) et en réduisant le nombre et le volume des travaux écrits (deux travaux écrits de 7/8 pages, contre 15 pages en Master REVI) à remettre par les étudiants du Master MEEF pour valider l'ensemble des éléments constitutifs de l'UE1.		Géré par l'INSPE

UFR Langues et communication	MASTER MEEF SECOND DEGRE	M1 MEEF ESPAGNOL	2	UE 1/EC 3	30 HTD au lieu de 12HTD	Correction erreur retranscription 2017		oui
	Licence	LLCER/Métier des Langues – Allemand + Parcours bidisciplinaire avec Allemand	1+2	1	Modification des M3C pour toute l'UE: Passage en contrôle continu intégral (modalités précisées sur la fiche filière)	Toute l'UE est déjà en CC ; il paraît justifié d'expérimenter le CCI sur cette UE		oui
		LLCER/Métier des Langues – Allemand + Parcours bidisciplinaire avec Allemand		2	Modification des M3C : Initiation à la littérature des pays germanophones : contrôle continu	Le CC semble un mode d'évaluation plus adapté pour les L1 et plus favorable aux étudiants		non
		Langues – Allemand + Parcours bidisciplinaire Anglais-Allemand / Allemand-Anglais	1	4	Modification des M3C session 2 pour méthodologie 2 – analyse et terminologie grammaticales : report de note de la session 1	Le cours est déjà évalué en CC avec plusieurs notes ; la modification permet d'alléger la session 2		non
		LLCER / Métier des Langues - Allemand	2	3	Modification des M3C session 2 pour méthodologie 2 – analyse et terminologie grammaticales : report de note de la session 1			non
		LLCER / Métier des Langues - Allemand	3	1	Modification des M3C pour Linguistique et grammaire : Session 1 : CT oral / Session 2 : oral	L'actuel CT écrit de 30 mn couplé à l'épreuve de traduction n'est pas très satisfaisant, il vaut mieux envisager une évaluation distincte		non

		LLCER / Métier des Langues - Allemand	4	1	Modification des M3C pour linguistique et grammaire : Session 1 : CC / Session 2 : Ecrit (Pour le bréviaire : session 2 : Ecrit 1h)	Modalités repensées en fonction de la nouvelle conception du cours qui sera partagé entre 2 enseignants ; cela permettra aussi de pratiquer différentes formes d'évaluation		non
		LLCER/Métier des Langues- Allemand + Parcours bidisciplinaire avec Allemand	4	2	Histoire de la littérature (XXe siècle) : passage en contrôle continu	L'oral terminal n'apparaît finalement pas le plus adapté. Un CC pendant le semestre avec différents types de travaux permettrait une meilleure implication des étudiant		non
		LLCER/Métier des Langues Allemand	3+4	3	Modification des M3C session 2 pour « Méthodologie 1 : Traduction » Report de la note de la session 1	Objectif : alléger le nombre d'épreuves écrites de la session 2 ; le CC avec plusieurs notes garantit déjà une seconde chance aux étudiants		non
					Modification des MCC session 1 pour « Méthodologie 2 (littérature + civilisation) : CC Bréviaire : un travail écrit en littérature et un travail écrit en civilisation	Un CC composé de travaux écrits portant sur chacune des deux parties du cours (littérature et civilisation) favorisera une meilleure implication des étudiants dans les 2 cours et augmentera leurs chances de réussite.		non
		LLCER/Métier des Langues Allemand + Parcours bidisciplinaire avec Allemand	3	2	Remplacer Histoire de l'Allemagne (XVIe-XVIIe siècles) par Histoire de l'Allemagne (XVIe-XVIIIe siècles)	Changement dû à un redécoupage du programme d'histoire de l'Allemagne qui permettra de faire plus de place à l'histoire contemporaine en L3		oui
			4	2	Remplacer Histoire de l'Allemagne (XVIIIe siècles) par Histoire de l'Allemagne (XIXe siècle)			oui

			5+6	1	Modification des M3C pour le cours de Linguistique : CC / session 2 : Ecrit (épreuve commune S5/S6) Pour le bréviaire session 2 : Ecrit 1h	Modalités repensées en fonction du nouveau programme du cours ; le CC semble également plus favorable aux étudiants et permet de pratiquer différentes formes d'évaluation		non
UFR Langues et communication	Licence	LLCER Espagnol Parcours Métiers des Langues	1	1	Modification des modalités d'évaluation de l'UE 1 Langue. Passage en Contrôle Continu Intégral. L'étudiant subira un minimum de 2 évaluations (écrites et/ou orales selon les enseignements concernés) par matière réparties de manière pertinente au long du semestre. Elles intégreront la seconde chance. Des modalités spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité (cf. chapeau)	Un coefficient pourra être affecté aux différentes notes. Il sera communiqué aux étudiants, ainsi que le calendrier des évaluations en début de semestre.		oui
			2					
			L1 L2 L3		Dans le chapeau : Modifier le contact : Contact : Hélène FRETTEL, responsable du Parcours bidisciplinaire E-mail: helene.fretel@u-bourgogne.fr			non

UFR Langues et communication	Licence	LLCER Espagnol	1- -2-3-4-5- 6	5	<p>Ajouter pour UE5 Optionnelle Option Multilingue Langue Vivante</p> <p>Approfondissement : Compréhension***</p> <p>***Un étudiant choisissant la même langue en UE4 et UE5 LVA doit produire un travail supplémentaire encadré par un enseignant: 1HETD pour 4 étudiants.</p> <p>JUSTIFICATION : Le passage à SAGHE ne permet plus de rémunérer des heures non précisées sur la FF. Or depuis la mise en place du contrat 2012-2016, 1HETD est payée à chaque enseignant dirigeant le travail de 4 étudiants inscrits en UE5 Option Multilingue Langue Vivante Approfondissement et UE4 LV2 (même langue). Celle-ci ne figurait pas sur la FF jusqu'à ce jour pour des raisons de clarté vis-à-vis de l'étudiant qui n'est normalement concerné que par ses heures de cours et non par les heures rémunérées aux enseignants.</p> <p>Une prise en compte de ces heures dans SAGHE sans modification de la FF serait sans doute préférable pour des raisons de clarté de la FF.</p>	<p>Pour information ou rappel, un étudiant ayant choisi une langue différente en UE4 LV2 et UE5LVA suit 48h de Langue. Un étudiant ayant choisi une langue identique en UE4 LV2 et UE5 LVA ne suit que 36h (les heures de Compréhension de l'UE5 étant mutualisées avec les heures d'UE4 pour des raisons budgétaires- ce qui n'apparaît pas sur la FF mais sur le livret des UE d'ouverture).</p> <p>C'est pourquoi un travail supplémentaire (donnant lieu au rendu d'un travail écrit et oral, comme indiqué dans le livret des UE5), dirigé par l'enseignant, est demandé à ces étudiants afin qu'ils fournissent un travail plus conséquent que leurs camarades ne suivant que l'UE5LVA. Ce travail, différent de l'évaluation de CC du cours de Compréhension UE5, ne peut être considéré comme un simple examen lié au cours donné et mérite donc rémunération.</p>		oui
------------------------------	---------	----------------	----------------------	---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----

UFR Sciences Humaines	Licence	Sociologie	1 et 2	UE 4 UE 9	<p>Anglais Ajout de la précision suivante : « Les étudiants ayant échoué à cette épreuve sur les deux semestres passent, à la session de juin, un seul écrit (tirage au sort entre le sujet du premier semestre et celui du second) : la note obtenue est reportée pour les deux semestres. »</p>	Clarifier les informations contenues dans la fiche filière	17/03/2020	non
					La mention « Stage facultatif » est modifiée en « Stages facultatifs »	Offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer plusieurs stages		Non
			3 et 4	UE4 UE9	La mention « Stage facultatif » est modifiée en « Stages facultatifs »	Offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer plusieurs stages		Non
		5 et 6	UE 5 et UE 10	La mention « Stage facultatif » est modifiée en « Stages facultatifs »	Offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer plusieurs stages	non		
PSYCHOLOGIE								
IAE	M1	Finance	S1	UE2	« Perspectives en management des organisations »	Le CT écrit de 2h passe à un dossier et session 2 épreuve orale au lieu d'épreuve écrite	31/03/2020	Oui

IAE	M1	Finance	S1	UE1	« Contrôle de Gestion 1 » devient « Contrôle de Gestion »	Modification de l'intitulé	Oui
				UE5	Les matières « Analyse financière des comptes consolidés » et « Diagnostic et management de la valeur » sont mutualisés avec le M1 CCA	Mutualisation M1 CCA (-27h EQTD)	Oui
			S2	UE6	Changement d'intitulé de l'UE : « Contrôle de gestion » devient « Finance et Ethique »		Oui
					Changement d'intitulé de la matière : « Contrôle de gestion » devient « L'éthique en finance »	Démutualisation avec M1 CCA (+13.5h EQTD)	Oui
	M1	Finance	S2	UE10	Changement d'intitulé « Les métiers de la finance et de la banque » devient « Conférences »		oui
					Nouvel intitulé « Conférences » (voir ci-dessus) : augmentation du volume d'heures	Passe de 5h TD à 12h CM (+13h EQTD)	oui
					« Techniques d'entretien »	Ajout du type d'évaluation : entretien	non
					Stage/les entrepreneuriales	Passe de 12h CM à 18h CM (+9h EQTD)	oui

	M1	Finance FEM/CAB	/	/	Au total : +8.5h EQTD (en 2020/2021)		oui
	M1 M2	Finance Finance FEM et CAB	/	/	Précisions sur les modalités de candidatures sur eCandidat		non
	M2 MSD	Marketing-Vente/ Parcours MSD	S3	UE2	Modification intitulé de l'UE : « Gestion et animation d'équipe » au lieu de « Management des hommes » Modification intitulé et volume d'heures de la discipline : « Manager une équipe » à 24.5h CM (au lieu de « Management stratégique de la distribution » à 21h CM)	Evolution du métier de chef secteur ou directeur de magasin +3.5h CM (soit 5.25h EQTD en +)	oui

			S4	UE7	<p>Modification intitulé de l'UE : « Management d'un point de vente » (au lieu de « Management des équipes »)</p> <p>Modification intitulé de la matière et volume d'heures : « Manager des managers » à 24.5h CM (au lieu de « Management d'équipe » à 21h CM)</p> <p>Changement volume d'heures de la matière : « Valorisation de la marque employeur » qui passe de 14h TD à 14h CM</p>	<p>Evolution du métier de chef secteur ou directeur de magasin</p> <p>+3.5h CM (soit 5.25h EQTD en +)</p> <p>Enseignant vacataire avec une grande expérience professionnelle (soit 7h EQTD en +)</p>		oui
M2 MSD	Marketing-Vente/ Parcours MSD		S4	UE9	<p>Modification du volume d'heures : « Grand oral » : passe de 14h TD à 7h CM + 7h TD</p> <p>Modification du volume d'heures : « Cycle de conférences » : passe de 14h CM à 7h CM</p> <p>Modification du volume d'heures : « Travaux Pédagogiques Encadrés » : passe de 14h CM à 21h CM et de 35h TD à 28h TD</p>	<p>Augmentation de nombre d'apprentis (soit +3.5h EQTD)</p> <p>Intervention de professionnels dans les cours. Deux conférences sont suffisantes (soit une diminution de 10.5h EQTD)</p> <p>Augmentation du nombre d'apprentis (59h EQTD au lieu de 56h) Soit 3.5h EQTD en +</p>		oui
M2 MSD	Marketing-Vente/ Parcours MSD		S4	UE6	« Méthodologie Ethno » : ECTS et coeff de 2 à 3			oui

					« E-commerce » : ECTS et coeff de 3 à 2			oui
	M2 MSD	Marketing-Vente/ Parcours MSD	/	/	Au total : 14h EQTD en plus (sur 2020/2021)			oui
	M1	Marketing-vente/ Parcours MSO	S1	UE2	Modification de l'intitulé de l'UE, ainsi que de son contenu pour faire apparaître 2 cours distincts : « Méthodes d'études qualitatives » et « Méthodes d'études quantitatives »	Introduction de quelques heures de CM en « Quanti » (5h CM + 15h TD). Passe de 20h TD à 5h CM + 15h TD (soit +2.5h EQTD)		oui
	M1	Marketing-vente/ Parcours MSO	S1	UE3	Modification du volume horaire en « Marketing des services »	Volume passe à 22h CM au lieu de 20h CM (soit +3h EQTD)		oui
UE4				Modification intitulé de l'UE : « Marketing opérationnel » et des intitulés des matières : « Plan marketing » et « Serious game marketing » Pas de modification du contenu	Objectif : rendre la maquette plus lisible et attractive		oui	
UE5				Modification intitulé de l'UE : « Interactions » ainsi que de l'intitulé « Serious game de négociation »	idem		oui	

	M1	Marketing-vente/ Parcours MSO	S2	UE8	Modification intitulé de l'UE : « Mise en marché »	idem	oui
				UE9	Modification intitulé de l'UE : « Méthodes » et du contenu : « Datamining » (20h TD au lieu de 15h TD) et « Apprendre à communiquer » (sans changement de volume)	+5h TD en « Datamining » Autres changements pour plus d'attractivité de la maquette (Soit +5h EQTD)	oui
				UE10	Modification de l'intitulé : « Implication professionnelle » remplacé par « Implication étudiante »	Améliorer la compréhension	oui
	M1	Marketing-vente/ Parcours MSO	/	/	Au total : +10.5h EQTD (en 2020/2021)		oui
	M1	Marketing-vente/ Parcours MSO	/	/	Modification de la durée du stage possible : jusqu'à 4 mois (au lieu de 3)		oui
	M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	S3	UE3	Modification d'un intitulé : « Price Strategy »	Cours dispensé désormais en anglais	oui
				UE4	Modification d'un intitulé : « Communication et création publicitaire »	Améliorer la compréhension	oui

	M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	S4	UE5	Modification des intitulés : « Négociation commerciale », « Gestion du canal et marketing du point de vente », « Séminaire ethno-marketing »	Améliorer la compréhension de chaque intitulé		oui
	M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	S4	UE6	Modification de l'intitulé de l'UE : « Marketing digital »	Améliorer la compréhension		oui
	M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	S4	UE7	Modification de l'intitulé de l'UE : « Action marketing » et du contenu : « Marketing in English » et « Séminaire Gestion de Projet »	Cours d'anglais remplacé par un cours de marketing dispensé en anglais		oui
	M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	/	/	Simplification de la partie concernant le contrôle des connaissances. Rappel des règles applicables selon la charte adoptée par le CA du 18/10/2004			oui
IAE	M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	/	/	Suppression de la session 2 et des modalités d'évaluation qui s'effectuent en continu tout au long de l'année			oui
	M1-M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	/	/	Précisions sur les modalités de candidatures sur eCandidat			non

	M1-M2	Marketing-vente/ Parcours MSO	/	/	Modifications mineures diverses : précisions sur les débouchés, métiers, compétences à l'issue de la formation compte tenu des modifications de contenu de la maquette		non
			/	/	Précision sur l'obligation d'assister aux cours		non
	Master 1 1	MATC	S2	UE5	Changement d'intitulé : le cours « Aménagement at animation de sites » devient « Valorisation du patrimoine »	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours	oui
		MATC/MATE	S1	UE1	« Problématiques Contemporaines du tourisme » 2 modifications demandées : - +1h CM pour permettre de faire intervenir 7 pros sur chacun 3h (avant 20h CM) - Coeff passe de 3 à 4	- Pour une organisation facilitée - Pour équilibrer les matières +1.5h EQTD	oui
					« Stratégie » : coeff passe de 5 à 4	Pour équilibrer le poids matières de gestion	oui

IAE	Master 1	MATC/MATE	S1	UE2	Changement d'intitulé : « Management de projets touristiques » devient « Etudes et projets touristiques »	Pour davantage coïncider aux objectifs du cours		oui
		MATC/MATE			« GRH et tourisme » : volume de 15h qui passe à 20h	Nécessité d'approfondir un peu plus les connaissances clés sur ce sujet +7.5h EQTD		oui
		MATC/MATE		UE3	« Droit des collectivités locales » : coefficient passe de 3 à 4	Réaffectation des coefficients auparavant attribués au module « coaching/recrutement » et rééquilibrage du poids des différentes matières		oui
IAE	Master 1	MATC/MATE	S1	UE3	« Réglementations et tourisme » 2 modifications demandées : <ul style="list-style-type: none"> - Changement d'intitulé : auparavant « Droit privé du tourisme » qui devient « Réglementations et tourisme » pour coïncider davantage aux objectifs du cours - Coefficient qui passe de 3 à 4 	Réaffectation des coefficients auparavant attribués au module « coaching/recrutement » et rééquilibrage du poids des différentes matières		oui
	Master 1	MATC/MATE	S1	UE4	Suppression de la matière « Coaching et recrutement »	-10h EQTD		oui

	Master 1	MATC/MATE	S1	UE4	LV3 (Optionnelle) : auparavant mentionnée au S2 seulement ; désormais mentionnée au S1 et au S2	Cette option peut être prise dès le S1, il convient de la faire apparaître sur ce premier semestre également. Inscription au Centre des Langues prise en charge par le master.		oui
			S2	UE6	« Marketing des services touristiques » : changement de coefficient qui passe de 3 à 2	Coefficient plus en adéquation avec le volume horaire de la matière		oui
				UE7	Anglais du tourisme/TOEIC : ajout de l'information « TOEIC » sur le libellé de la matière	Pour spécifier la préparation de cette certification et son passage dans le cadre du M1		oui
	Master 1	MATC/MATE	S2	UE8	« Projet professionnel (6 mois) » : précision dans le type d'évaluation de « CT (rapport et soutenance) »	Apporter une précision sur le mode d'évaluation		non
					« Stage (3 mois minimum) » : précision dans le type d'évaluation de « CT (rapport) »	Apporter une précision sur le mode d'évaluation		non

IAE	Master 1	MATC/MATE	S2	UE8	<p>Quatre modifications : « accompagnement diplôme/emploi » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création module appelé « accompagnement Diplôme/Emploi » en remplacement de « Coaching/recrutement » - Passage de 10h TD à 15h TD - Passage du S1 (UE4) au S2 (UE8) - Plus d'évaluation, ni de coefficient 	<ul style="list-style-type: none"> - Coïncider davantage avec le contenu du module +15h EQTD - Permettre une meilleure réalisation des objectifs avec une journée d'échanges supp - Lisser l'activité sur toute l'année - Activité développée pour servir la définition du projet des étudiants, donc non soumise à une évaluation individuelle 		oui
IAE	Master 1	MATC/MATE	S2	UE8	<p>Ajout de la matière « Implication étudiante » et de l'information « *la note « implication étudiante » tient compte des activités collectives menées durant l'année : participations à des salons, à la cérémonie de remise des diplômes, rencontre avec des professionnels, montage de visites d'entreprises, promotion du master, etc... »</p> <p>Coefficient 1</p>	<p>Les étudiants de M1 MATC/MATE sont très sollicités en termes d'implication collective, il s'agissait donc que la maquette reflète et valorise cette implication bénévole</p>		oui

	M1	MATC/MATE	/	/	Ajout de 6h CM et de 5h TD au total : M1 MATC/MATE de 258h CM + 145h TD = 403h M1 MATC/TE : +14h EQTD en 2020/2021			oui
	M2	MATC	S2	UE6	Changement de l'intitulé du cours « Médiation culturelle » en « Médiation et expositions »	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours		oui
		MATC/MATE	S1	UE1	Changement d'intitulé de l'UE1 : « Marketing touristique et relation client » et redistribution des enseignements au sein de cette UE	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours		oui
					Changement d'intitulé du cours « Conception de projet touristique » qui devient « Consulting en projet touristique »	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours		oui
					Création de la matière « Marketing touristique » 10h CM	Pour pouvoir intégrer de nouvelles problématiques +15h EQTD		oui
					Création d'une nouvelle matière « Négociation/vente » pour un volume de 15h CM et un coefficient 4	Suppression d'une autre matière / donc évolution de la maquette pour répondre davantage aux besoins du marché		oui
	M2	MATC/MATE	S1	UE1	Les matières « Finances publiques » 15h CM et « Gestion financière » 20h CM passent dans l'UE4			oui

IAE				UE2	Changement d'intitulé de l'UE2 : « Management du tourisme » et redistribution des enseignements au sein de cette UE	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours		oui
					Changement d'intitulé du cours « Stratégie événementielle » qui devient « design et conception d'événements »	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours		oui
					Suppression de la matière « Politique de produit marketing » de 5h CM	-7.5h EQTD		oui
				UE3	« Communication visuelle » : changement du coefficient qui devient 5 au lieu de 4	Pour mieux correspondre à l'importance du projet de com		oui
					La matière « Communication digitale » passe de l'UE5 du S2 à l'UE3 du S1 Changement du coefficient qui devient 5 au lieu de 3	Pour être réalisée en parallèle à la « communication visuelle » Pour mieux correspondre à l'importance du projet de com		oui

IAE	M2	MATC/MATE	S1	UE3	<p>« Anglais du tourisme » 20h TD (avant 30h TD : 15h au S1 et 15h au S2)</p> <p>Changement de nom : « English for Tourism & Hospitality »</p> <p>Changement du volume horaire : l'anglais du S2 est supprimé et les 30h globales sont réduites à 20h sur l'année</p>	<p>Pour mieux correspondre à l'importance du projet de com Pour lisser l'activité sur l'année -10h EQTD</p>		oui
		MATC/MATE	S1	UE3	<p>Ajout de la mention « Travaux Pédagogiques Encadrés » : 45h TD</p>	<p>Afficher les heures laissées à la dispo des étudiants pour avancer sur leurs projets, travaux</p>		oui
		MATC/MATE	S2	UE4	<p>Création de cette nouvelle UE4 : « Finance et tourisme » dans laquelle sont rebasculées les matières de « Gestion financière » et de « Finance Publique » (avant dans l'UE1)</p> <p>Modification des ECTS et du coefficient de la matière « Gestion financière » : passent de 5 à 4</p>	<p>Réorganisation de la structuration de la maquette</p>		oui

IAE	M2	MATC/MATE	S2	UE4	Création dans cette nouvelle UE4 d'une nouvelle matière « Mécénat et Financement de projet » avec 15h CM de cours (à la place du cours de « Tourisme d'affaires » à 15h CM qui lui, est supprimé)	Compétences à développer impérativement		oui
				UE5	Remplace l'ancienne UE4, nouvelle UE5 « Enjeux touristiques contemporains » <ul style="list-style-type: none"> - Suppression à 15h CM du cours de « Tourisme d'affaires » - Fusion des cours « Tourisme et territoires » et « Œnotourisme » : volume global de 30h comme avant 	Réorganisation de la structuration de la maquette -22.5h EQTD		oui
IAE	M2	MATC/MATE	S2	UE7	Précision « Alternance (rapport et soutenance) »	Pour indiquer le mode d'évaluation		non
					Changement de l'intitulé du module « Jeu de simulation » en « Business Game Tourism »	Afin de coïncider davantage aux objectifs du cours		oui

	M2	MATC/MATE	S2	UE7	Ajout du module « Accompagnement Diplôme/Emploi » pour 15h TD	Suite du module de M1 pour permettre aux étudiants de continuer à améliorer la définition de leur projet pro avant l'entrée dans la vie active et pour affiner leur stratégie de candidature. +15h EQTD		oui
					Ajout de la mention « Travaux Pédagogiques Encadrés » : 45h TD	Afficher les heures laissées à la dispo des étudiants pour avancer sur leurs projets, travaux		non
IAE	M2	MATC/MATE	/	/	M2 MATC/MATE à 365h (sans compter les TPE de 90h financés par OPCO) M2 MATC/MATE : -10h EQTD en 2020/2021			oui
	Master 1	GRH	S1	UE1	Matière: "Management stratégique" Type d'évaluation CC (dossier)	Suppression du CT		non
				UE2	Matière: "Management des systems d'information » démutualisée avec le M1CG/CGOP	Afin de permettre le travail en groupes plus restreints. Démutualisation avec M1CG/CGOP (+13h EQTD)		oui
				UE4	Matière : « Business English 1 » Type d'évaluation CC	Suppression du CT		non
					Matière : « Business English 1 » Démutualisée avec le M1CG/CGOP	Afin de permettre le travail en groupes plus restreints. Paiement sur facture, ne rentre pas dans la charge.		?

IAE	Master 1	GRH	S2	UE3	Suppression de la mention de la session 2		non
	Master 1	GRH	/	/	Au total M1 GRH : +13h EQTD (en 2020/2021)		oui
	Master 1	Contrôle de gestion	S1	UE1	Matière : « Management stratégique », type d'évaluation CC (dossier)	Suppression du CT	non
		Contrôle de gestion Contrôle de	S1	UE2	Matière : « Management des systèmes d'information 1 », mutualisée M1 CG et M1 CGOP	Démutualisation avec M1GRH (+13h EQTD)	oui
				UE4	Matière: « Business English », type d'évaluation CC	Suppression du CT	non
				UE4	Matière: « Business English », mutualisée avec M1CG et M1 CGOP	Démutualisation avec le M1GRH Paiement sur facture ne rentre pas dans la charge	?
				S2	UE2	Coefficient et ECTS : 2 pour la matière « Contrôle de gestion dans le secteur public »	Anciens coefficient et ECTS : 3
		Coefficient et ECTS : 4 pour l'UE2 S2	Anciens coefficient et ECTS :5			oui	

				UE3	Matière: « Business English », type d'évaluation CC	Suppression du CT		non
IAE	Master 1	Contrôle de gestion	S2	UE3	Creation matière "International Business: Working, Living and Communicating abroad" +12h CM	Rééquilibrage maquettes CG et CGOP (+18h EQTD) Offre de cours en anglais ouverte aux étudiants en mobilité et au parcours international		oui
IAE					Coefficient et ECTS : 6 pour l'UE3 S2	Anciens coefficient et ECTS : 5		oui
	Master 1	Contrôle de gestion	/	/	Au total M1 CG : +31h EQTD en 2020/2021			oui
IAE	Master 2	Contrôle de gestion	S3	UE4	« Contrôle de gestion bancaire » démutualisé avec M2CAB	Démutualisation avec M2CAB (+5.25h CM soit +7.87h EQTD)		Oui
					S4	UE8 UE8	Modification matière « Environnement économique et financier » Coefficient et ECTS : 2 12h CM au lieu de 16h CM	Anciens coefficient et ECTS : 3 (soit -6h EQTD) Restructuration du cours « Environnement économique et financier ». Neutre au global maquette
							Création du cours « Contrôle financier en pratique » : +9h CM	Restructuration du cours « Environnement économique et financier ». (soit +13h EQTD) Neutre au global maquette

IAE				UE10	« Travaux pédagogiques encadrés 2 » 15h CM au lieu de 20h CM	Restructuration du cours « Environnement économique et financier ». (-7.5h EQTD) Neutre au global maquette	Oui
	Master 2	Contrôle de gestion	/	/	Suppression de la mention de la session 2		Oui
	Master 2	Contrôle de gestion	/	/	Au total M2 CG: +7.87h EQTD en 2020/2021		Oui
	Master 1	CGOP	S1	UE1	Matière : « Management stratégique » Type d'évaluation CC (dossier)	Suppression du CT	?
	Master 1	CGOP	S1	UE2	Matière : « Management des systèmes d'informations 1 » mutualisée M1 CG/CGOP	Démutualisation avec M1 GRH (heures portées par le CG)	Oui
	Master 1	CGOP	S1	UE4	Matière : « Business English » Type d'évaluation CC	Suppression du CT	?
	Master 1	CGOP	S1	UE4	Matière : « Business English » mutualisée M1 CG/CGOP	Démutualisation avec M1 GRH Paiement sur facture ne rentre pas dans la charge	?non
	Master 1	CGOP	S2	UE8	Matière : « Business English » Type d'évaluation CC	Suppression du CT	?

IAE	Master 1	CGOP	S2	UE8	Matière : « Business English » mutualisée M1 CG/CGOP	Démutualisation avec M1 GRH Paiement sur facture ne rentre pas dans la charge		non
	Master 1	CGOP	S2	UE10	Evaluation du stage par un mémoire	Soutenances de stage supprimées		oui
	M2	MSO, MSD, Finance FEM, Finance CAB, CG, CGOP, GRH, MATC, MATE	/	/	A la demande du SEFCA, ajout de : « Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'un plan de développement des compétences ou d'un projet de transition professionnelle devront effectuer un stage alterné en entreprise d'accueil d'une durée minimum de 630h. Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'une reconversion ou promotion par l'alternance (pro-A) seront en alternance dans leur entreprise. »			non
	Licence 3	Gestion	6	4S6	La matière « Outil de la Finance » devient « Diagnostic financier »	Changement d'intitulé	31/03/2020	Non

	Licence 3	Gestion	6		Les étudiants du parcours Management devront suivre le cours « International Business: Working, Living and Communicating abroad” pour 12h CM	Cours en Master CG (Porté par le Master CG en totalité)		Non
--	-----------	---------	---	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	--	------------

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
------------	--------------	--------------------	----------	----	-----------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------------

UFR DSEP	MASTER 1 DROIT	MENTION DROIT DES AFFAIRES MENTION DROIT PUBLIC MENTION DROIT NOTARIAL MENTION JUSTICE PROCES ET PROCEDURE	S1 et S2	/	MODIFICATIONS DES FICHES FILIERES SANS INCIDENCE FINANCIERE	Fin de la dérogation pour le secteur droit de la réforme des masters de 2016 justifiant la sélection des étudiants titulaires de la L3 et imposant une lisibilité des parcours de master (semestre 1, 2, 3 et 4) d'où l'intérêt de la multiplication des fiches filière avec l'intitulé du M2 sans remettre en cause la transversalité des enseignements		non
----------	----------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	---	-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------

UFR DSEP	MASTER 1 DROIT	<p>MENTION DROIT DES AFFAIRES</p> <p>MENTION DROIT PUBLIC</p> <p>MENTION DROIT NOTARIAL</p> <p>MENTION JUSTICE PROCES ET PROCEDURE</p>	S1 et S2	/	<p>LES TITRES DES PARCOURS DE M1 CORRESPONDENT AUX TITRES DES PARCOURS DE M2 DE CHAQUE MENTION :</p> <p><u>Pour la mention Droit des Affaires</u>, succède au M1 Droit des Affaires le M1 Juriste d'affaire CDC, le M1 Droit Fiscal, le M1 BPA avec des cours communs. Succède au M1 Droit International et Droit Européen le M1 JAI (cours similaires).</p> <p><u>Pour la mention Droit Public</u>, succède au M1 Droit Public et Territoire le M1 JCT, le M1 DRHFP, le M1 PJS avec des cours communs et succède au M1 Droit Public et Libertés le M1 PDFL (cours similaires)</p> <p><u>Pour la mention Droit Notarial</u>, le M1 Droit Notarial est reconduit et création d'une fiche de M1 Droit Rural avec des cours identiques.</p> <p><u>Pour la mention Justice, Procès et Procédures</u>, succède au M1 Carrières Judiciaires le M1 Contrats et Responsabilités, le M1 Droit Processuel et le M1 PDFL avec des cours similaires.</p> <p>Modification dans chaque fiche filière de la rubrique « objectifs de la formation et débouchés » et modification de la rubrique « modalités d'accès à l'année de formation »</p>	<p>Modification des rubriques de chaque fiche filière afin de la mettre en cohérence avec le master 2 et d'indiquer l'accès à la formation après sélection des étudiants titulaires d'une L3</p>	<p>Non</p>
----------	-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------	---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

UFR DSEP	MASTER 1 DROIT	MENTION JUSTICE PROCES ET PROCEDURE	S1 et S2 S2	UE1	<p>Modification de l'UE1 qui permettait un choix de 2 matières/3 dans l'ancienne fiche du M1 Carrières Judiciaires</p> <p><u>Pour le M1 PDFL</u>, le droit civil n'est plus proposé au S1 et S2 sauf si nombre d'étudiants insuffisant</p> <p><u>Pour le M1 Contrats et Responsabilités</u>, pas de changement pour le S1, mais pour le S2 plus de choix, procédures civiles d'exécution n'est plus proposée</p> <p><u>Pour le M1 Droit Processuel</u>, pas de changement</p>	Les changements sont effectués en cohérence avec le M2		oui
	MASTER 1 DROIT	MENTION DROIT DES AFFAIRES	S1	UE1 et UE2	<p><u>Pour le M1 Droit Fiscal, M1 CDC et M1 BPA</u>, le droit bancaire accompagné de TD est substitué au droit commercial : financement des entreprises. Cette dernière discipline passe dans l'UE2 et n'est donc plus accompagnée de TD</p>	Renforcer l'adéquation avec les parcours de master et s'appuyer sur l'expertise des ressources humaines disponibles		oui
	MASTER 1 DROIT	MENTION DROIT NOTARIAL	S2	UE1 et UE2	<p><u>Pour le M1 Droit Notarial et le M1 Droit Rural</u>, le cours de droit rural accompagné de TD est substitué au droit fiscal des affaires. Cette dernière discipline passe dans l'UE 2.</p>	Renforcer l'adéquation avec le parcours droit rural en permettant l'existence de TD en remplacement des TD de droit fiscal qui suffisent au S1 aux apports des étudiants en droit notarial et droit rural.		oui
	MASTER 1 DROIT	MENTION DROIT NOTARIAL	S2	UE4	<p>Ajout du choix du cours mutualisé de police de l'environnement dans l'UE4</p>	Le choix du cours est particulièrement utile au master qui développe la dimension environnementale en M2		oui

UFR STAPS	DU	AGDA			Volume horaire global Volume horaire et intitulés des « matières »		14/04/20	oui
					Contenu texte Modalités d'éval, Droits d'inscription et Compétences acquises			non

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
------------	--------------	--------------------	----------	----	-----------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------------

Précision au 28 avril 2020 : Demandes INSPE transmises sous réserve de l'avis du Conseil de l'INSPE qui se réunira prochainement

INSPE – MEEF 2 nd degré	Master 1	MEEF 2 nd degré, spécialité Espagnol	2	1	Modification volume horaire <i>Ec3 : Expression</i> : 30hTD au lieu de 12hTD	Mise à jour du volume horaire réel suite à erreur dans la précédente version		OUI
INSPE – MEEF 2 nd degré	Master 2	MEEF 2 nd degré, spécialité Allemand	3	1	Modification des MCC : CC commun pour les 3 ec de l'UE au lieu de 3 évaluations différenciées. Par conséquent, fusion des crédits ECTS sur l'UE.	Compte tenu de la mutualisation des cours disciplinaires du Master MEEF Allemand avec certains cours du Master REVI Allemand, il apparaît préférable de renoncer à une validation particulière pour chaque Ec et de tenir compte de la spécificité d'un master professionnalisant en passant à un contrôle continu (CC commun) et en réduisant le nombre et le volume des travaux écrits (deux travaux écrits de 7/8 pages, contre 15 pages en Master REVI) à remettre par les étudiants du Master MEEF pour valider l'ensemble des éléments constitutifs de l'UE1."		NON

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Master 1	Sciences de l'éducation, Expertise sociologique et économique en éducation	1	1	Modifications des MCC de l'enseignement <i>Sociologie de l'éducation</i> : évaluation pour présentiel en CC / évaluation en CT pour l'enseignement à distance.	Le cours aborde les mêmes thèmes mais la taille des groupes est sensiblement différente comme les interactions pédagogiques. Il convient donc de différencier les modalités d'évaluation.		NON
	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	1	5	Modification de l'intitulé de l'enseignement <i>Atelier d'enquête sociologique</i> est remplacé par <i>Travaux dirigés en sociologie</i>	Mise à jour selon l'évolution de l'enseignement qui s'est adapté au besoin du public étudiant ces dernières années	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	OUI
	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	2	5	Modification du volume horaire de l' <i>Ec1 : Connaissances des systèmes d'éducation, de formation et de culture</i> : 12hTD au lieu de 6hTD	Cet Ec correspond à un stage d'observation. Le suivi des stages en L2 et L3 correspond à 12h TD en heures réellement effectuées.	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	OUI

Composante	Type diplôme	Mention / parcours	Semestre	UE	Modification(s) demandée(s)	Justifications et/ou observations	Date validation conseil de composante	Impact sur SAGHE : Indiquer OUI ou NON
INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	5 et 6	3	Suppression de l'option Education Artistique et culturelle dans les UE3 des semestres 5 et 6.	Moins de 5 étudiants souhaitant s'inscrire les deux dernières années. Les enseignements de culture sont réorganisés dans les UE4 de la L3 (voir ci-après)	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	OUI
	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	5	4	Modification du coefficient de l'Ec1 : <i>Pensée critique et argumentation</i> : 0.5 au lieu de 1	Equilibrage suite à l'intégration d'un nouvel ec3 dans cet UE	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	NON
	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	5	4	Création d'un Ec3 : <i>Histoire des arts</i> (intitulé susceptible d'évolution en fonction du CPER EFEC d'avril/mai 2020) : - 18hTD - Evaluation : CC - 2 ECTS - Coefficient 0.5 Enseignement non dispensé pour l'EAD.	Réorganisation des enseignements de l'option Education Artistique et Culturelle supprimée. Non dispensé en EAD afin de ne pas surcharger la formation des étudiants à distance.	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	OUI
	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	6	1	Modification MCC Ec2 : <i>Comparaison des systèmes éducatifs</i> : CC au lieu de CT	Alléger l'organisation des sessions d'examens identiques Dijon-Nevers (manque de salles, manque de surveillants)	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	NON

INSPÉ – Sciences de l'éducation	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	6	4	Modification du coefficient de l'Ec2 : <i>Suivi de stage</i> : 0.5 au lieu de 1	Equilibrage suite à l'intégration d'un nouvel ec3 dans cet UE	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	NON
	Licence	Sciences de l'éducation, parcours Education, Formation, Enseignement, culture (EFEC)	6	4	Création d'un Ec3 : <i>Education artistique et culturelle</i> (intitulé susceptible d'évolution en fonction du CPER EFEC d'avril/mai 2020) : - 18hTD - Evaluation : CC - 2 ECTS - Coefficient 0.5 Enseignement non dispensé pour l'EAD.	Réorganisation des enseignements de l'option Education Artistique et Culturelle supprimée. Non dispensé en EAD afin de ne pas surcharger la formation des étudiants à distance.	Sous réserve de l'accord du CPER EFEC prévu en avril/mai 2020	OUI
INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	1	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	1	2	LV2 : pas d'heures dispensées en présentiel - cours possibles au Centre de Langues sur demande	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	1	2	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	1	3	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON

INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	1	4	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	1	5	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	2	6	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 6HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	2	7	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	2	8	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (4HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	2	9	Séminaires professionnels : réduction du volume horaires (3HTD au lieu de 8HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IAC	2	10	Recherche de stage : pas d'heures dispensées car contrat d'alternance	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON

INSPÉ - Diderot	M2	DPEC - IAC	2	10	Mémoire : réduction du volume horaires (8HTD au lieu de 24HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IPII	2	10	Recherche de stage : pas d'heures dispensées car contrat d'alternance	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON
	M2	DPEC - IPII	2	10	Mémoire : réduction du volume horaires (22HTD au lieu de 24HTD)	Pour les étudiants en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) - pour assurer le respect du volume horaire requis de 455 heures		NON

+ adoption des fiches filières transmises par l'ESIREM en vue de l'ouverture d'une nouvelle spécialité pour le Diplôme d'Ingénieur à la rentrée 2020 : spécialité robotique parcours Cobotique (voir en annexe)

+ adoption des aménagements des modalités de recrutement en Master 1 MEEF PE et MEEF CPE pour la rentrée 2020 (voir en annexe)



ESIREM

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE RECHERCHE

MATÉRIAUX ET INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE

CONTACTS

ESIREM - Aile des Sciences de l'Ingénieur

9, avenue Alain Savary - BP 47870 - 21078 DIJON CEDEX

site web : <http://esirem.u-bourgogne.fr/> et <http://www.agrosupdijon.fr/>

mél : esirem@u-bourgogne.fr

Tél. : 03 80 39 60 09 - Fax : 03 80 39 60 07

Directeur	Albert DIPANDA	Tél. 03 80 39 68 28
Directeurs des Départements	Sandrine GAUFFINET (<i>Spécialité Matériaux</i>) Julien DUBOIS (<i>Spécialité Informatique-Electronique</i>) David FOFI (<i>Spécialité Robotique</i>)	03 80 39 64 87 03 80 39 58 35 03 85 77 00 87
Responsable Parcours Préparatoire Co-Responsable	Laurent BRACHAIS (<i>ESIREM</i>) Mélanie RAGON (<i>AgroSup-Dijon</i>)	03 80 39 60 84 03 80 77 40 87
Responsable administratif	Khadija JOURANI	Tél. 03 80 39 38 78
Responsable Scolarité Gestionnaire département Informatique /Electronique Gestionnaire du Master Sécurité des Systèmes Numériques	Christine CASTELLA	03 80 39 60 09
Gestionnaire département Matériaux Gestionnaire du Parcours Préparatoire	Aicha HABBOUT Claude ZELENKOVA	03 80 39 60 09 03.80.39.60.09
Administration et Secrétariat sur le Campus Creusotin	Herma ADEMA-LABILLE Elisabeth COSSON Aurélien ANTOINE	Tél. 03 85 77 00 72 03 80 39 50 00 03 80 39 50 00

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DÉBOUCHÉS

L'ESIREM délivre 3 diplômes d'ingénieur habilités par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), assortis du grade de master :

- La spécialité « Matériaux » a pour objectif de former des ingénieurs aptes à gérer un projet de R&D (Recherche et Développement) ou d'industrialisation d'un produit, de la conception au recyclage, par des choix raisonnés de matériaux et/ou de process, dans le cadre du développement durable.
- La spécialité « Informatique-Electronique » a pour objectif de former des ingénieurs disposant à la fois d'une formation généraliste en électronique, en informatique et dans les TIC, et d'une option en Systèmes Embarqués (SE), Sécurité et Qualité des Réseaux (SQR) ou Ingénierie des Logiciels et des Connaissances (ILC) suivant le choix de leur option. Ils sont ainsi à même de mener des projets complexes dans des secteurs en forte émergence.
- La spécialité « Robotique » a pour objectif de former des ingénieurs disposant à la fois d'une formation généraliste en traitement de l'information et robotique et d'une capacité à mener à bien des projets complexes nécessitant la maîtrise conjointe de compétences en traitement des images, vision par ordinateur, robotique et intelligence artificielle dans deux secteurs forts de la robotique et de l'industrie 4.0 : la robotique mobile et la cobotique.

Les deux premiers diplômes ont été réhabilités pour 6 ans par la CTI en 2016. Le troisième a été habilité pour 2 ans en décembre 2019.

Les trois formations comportent des enseignements communs en langues étrangères et en management économique, social et humain. La formation est organisée en modules compatibles avec les normes européennes et internationales (ECTS).

L'ESIREM dispose d'un parcours intégré dont le recrutement en 1^{ère} année s'effectue sur concours GEIPI-Polytech, ouvert aux bacheliers S. La formation est organisée en modules d'enseignements compatibles avec les normes européennes et internationales (ECTS). Les enseignements dispensés en 1^{ère} année de cycle préparatoire sont communs avec AgroSup. Les élèves se destinant à AgroSup doivent se référer à la fiche filière qui leur est propre au sein d'AgroSup. Les élèves qui valident leur cycle préparatoire sont admis de droit en cycle ingénieur.

Débouchés de l'école :

Les principaux métiers exercés par les diplômés sont ceux de la recherche et du développement (ingénieur R&D, conception ou projet, ingénieur conseil, d'études ou d'affaires, ingénieur méthodes, contrôle et/ou qualité). Les secteurs dans lesquels sont embauchés les diplômé(e)s ESIREM sont ceux de l'industrie manufacturière et des services (mécanique - métallurgie, plasturgie, chimie, automobile et transports, télécommunications, services en informatique, électronique embarquée, sécurité des réseaux, secteur médical, secteur agricole, etc.).

Aménagements et poursuites d'études :

- Les élèves ont la possibilité de suivre leur dernière année de formation en *Contrat de Professionnalisation*, alternant périodes en entreprise et périodes de formation à l'école.
- La spécialité « Robotique » propose un parcours « Cobotique » en alternance sur les trois ans du cycle ingénieur (*Contrat d'Apprentissage*).
- Un aménagement des études est prévu pour permettre aux élèves de valider un Master de l'Université de Bourgogne parallèlement à leur dernière année du cycle ingénieur. Les Masters concernés sont :
 - **Masters Recherche** de l'UFR Sciences et Techniques : pour les élèves de la spécialité Matériaux : Master Chimie, parcours Contrôle et Durabilité des Matériaux (CDM) et Molecular Chemistry and Metals for Health and Sustainable Development (MMHD), Master Physique, parcours Optique – Nanosciences - Lasers (ONL) ; pour les élèves de la spécialité Informatique-Electronique : Master Informatique ; pour les élèves de la spécialité Robotique : Master Traitement du Signal et des Images – Computer Vision.
 - **Master d'Administration des Entreprises** de l'IAE de Dijon, pour les élèves des deux spécialités
- La poursuite de la formation peut également être envisagée sous la forme d'une Thèse de doctorat dans un laboratoire de recherche de l'Université de Bourgogne ou de toute autre université, dans un laboratoire industriel, en France ou à l'étranger.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le recrutement des élèves s'effectue par concours d'admission avec un niveau d'entrée et des modalités qui dépendent du diplôme ou de la formation du candidat :

Intégration en 1^e année :

- pour les bacheliers S : recrutement sur concours selon les modalités affichées du concours GEIPI-Polytech(www.admission-postbac.fr). (GEIPI =Groupement d'Ecoles publiques d'Ingénieur à Parcours Intégré)

Intégration en 3^e année : (1^e année du cycle ingénieur)

- pour les étudiants ayant validé le cycle préparatoire ESIREM – AgroSup : de droit
- pour les candidats issus de maths spé TSI : selon les modalités affichées au concours CCP (www.scei-concours.fr)
- pour les candidats issus des autres CPGE : selon les modalités affichées au concours Polytech (www.scei-concours.fr)
- pour les candidats issus de L2 ou L3 Sciences (avec un parcours dont le contenu est adapté à la spécialité visée), sélectionnés en fonction de leur rang de sortie :
 - sur dossier et entretien.
- pour les candidats titulaires d'un DUT Chimie, Mesures Physiques, Sciences et Génie des Matériaux, R&T, Génie Electrique Informatique Industrielle, Génie Mécanique Productive, Génie Informatique, ...
 - dossier et entretien, ou
 - sur concours ATS et DUT/BTS (scei-concours.fr)
- pour les candidats titulaires d'un BTS d'Electronique ou d'Informatique, sélectionnés en fonction de leur rang de sortie : selon les mêmes modalités que les titulaires d'un DUT.

Intégration en 4^e année : (2^e année du cycle ingénieur)

- pour les candidats titulaires d'une première année de MASTER (M1) scientifique, avec un contenu adapté à la spécialité visée : sur dossier et entretien

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le Conseil d'Orientation de l'ESIREM sur proposition des responsables des enseignements et validées par le Conseil d'Ecole.

Chaque semestre est organisé en UE (Unités d'Enseignements). Chaque UE regroupe plusieurs modules constitués d'une ou plusieurs matières.

Le contrôle des connaissances repose sur un contrôle continu théorique et éventuellement un contrôle de travaux pratiques pour les matières qui en sont dotées. Chaque module, noté de 0 à 20, est affecté d'un coefficient et chaque UE validée conduit à l'acquisition d'ECTS.

Les stages et les projets du cycle ingénieurs sont considérés comme des UE à part entière qui doivent être validées, leur évaluation tenant compte, en outre, du comportement de l'élève.

Les règles particulières au cycle préparatoire et au cycle ingénieur sont détaillées dans les parties correspondantes.

ORGANISATION ET CONTENU DES ÉTUDES – CYCLE INGÉNIEUR

SPÉC. MATÉRIAUX DEVELOPPEMENT DURABLE

E.C.T.S. : (European Credit Transfer System) est une évaluation en terme de crédits européens du volume de travail demandé à l'étudiant. Une année universitaire représente **60 Crédits ECTS**.

1^{ère} Année du cycle Ingénieur ESIREM – spécialité Matériaux Développement Durable
(809 H de formation obligatoires)

UE / Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
SEMESTRE 5				
RENFORTS	Renforts (selon besoins identifiés)	S5	84	0
SCIENCES FONDAMENTALES		S5	141	11
CHIMIE 1	Chimie des solutions, inorganique et cristallographie 1	S5	40,25	
CHIMIE 2	Chimie organique	S5	29,75	
MATHS 1	Mathématiques 1	S5	35	
ELECA	Electronique et traitement du signal (parcours A)	S5	36	
FONDB	Fondamentaux de chimie (parcours B)	S5	36	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR 1		S5	153,75	13
PHYSIQUE 1	Optique – Acoustique - Vibrations	S5	35	
THERMO 1	Thermodynamique 1	S5	35	
TP PHYSIQUE 1	Travaux pratiques d'optique	S5	20	
TP THERMO 1	Travaux pratiques de thermodynamique	S5	20	
MECA	Mécanique	S5	43,75	
MHES MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S5	103	6
METHODES	Méthodes de travail	S5	3,5	
GPROJ	Initiation à la gestion de projet - RAID	S5	14	
QSED	QSE, RSE, Développement Durable	S5	17,5	
H&S	Hygiène et sécurité	S5	7	
COM	Communication	S5	14	
ANGLAIS 1	Anglais	S5	35	
LV2 3	Seconde langue (obligatoire)	S5	12	

SEMESTRE 6

PHYSICO-CHIMIE DES MATERIAUX		S6	162,25	12
PHYSIQUE 2	Physique des matériaux	S6	35	
CHIMIE 3	Chimie des polymères, électrochimie, cristallographie 2	S6	47,25	
TP PHYSIQUE 2	Travaux pratiques de physique des matériaux	S6	20	
TP MECA	Travaux pratiques de mécanique	S6	20	
TP CHIMIE 3	Travaux pratiques de chimie des polymères et d'électrochimie	S6	40	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR 2		S6	109,25	9
THERMO 2	Thermodynamique 2	S6	29,75	
MATHS 2	Mathématiques 2	S6	35	
OUTILS	Outils fondamentaux – Informatique, calculs	S6	24,5	
TP INFO CALC	Travaux pratiques Informatique, calculs	S6	20	
MATERIAUX ET ENVIRONNEMENT		S6	35	3
MEV	Energie-Environnement, Analyse fonctionnelle, Eco-conception, Histoire des Sciences	S6	35	
MHES MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S6	104,5	
MANAG	Management	S6	10,5	
TALENT 1	Talent Campus	S6	6	
PROJ	Projet (Jardin des Sciences,...)	S6	21	
CONF 1	Conférences / visites /vie de l'école	S6	20	
ANGLAIS 2	Anglais 2	S6	35	
LV2 2	Seconde langue (obligatoire)	S6	12	
STAGE 3A	Stage de découverte de l'entreprise <i>Évalué en 4A</i>	Été S6-S7	1 mois	

2ème Année du cycle Ingénieur ESIREM – spécialité Matériaux Développement Durable
(703 H de formation obligatoires).

SEMESTRE 7

<i>UE / Module</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Semestre</i>	<i>Heures</i>	<i>ECTS</i>
MATERIAUX 1		S7	89	6
MÉTAUX	Métaux	S7	44,50	
SC	Semi-conducteurs	S7	44,50	
MATERIAUX 2		S7	89	6
CERAM	Céramiques	S7	44,50	
POLYM	Polymères	S7	44,50	
OUTILS POUR L'INGENIEUR 1		S7	69,75	5
SPECTRO	Méthodes spectroscopiques d'analyse	S7	45,25	
OUTILS	RDM, Efficacité Energétique, Termes spectroscopiques	S7	24,50	
OUTILS POUR L'INGENIEUR 2		S7	90,75	6
IMAGE	Image	S7	18,75	
MECA	Outils de conception en mécanique	S7	28,25	
SIMU	Calculs et Simulations numériques	S7	43,75	
MHES MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S7	108,75	6
PI	Droit de la propriété Intellectuelle	S7	17,50	
TALENT 2	Connaissance de soi et des autres / Talent Campus	S7	9	
INNOV	Innovation, Management opérationnel, QSE	S7	21	
BESST	Bases essentielles en santé et sécurité au travail	S7	19,25	
ANGLAIS 3	Anglais	S7	30	
LV2 3	Seconde langue (obligatoire)	S7	12	
STAGE 3A	Stage découverte de l'entreprise	Été S6-S7	1 mois	

SEMESTRE 8

MATERIAUX 3		S8	81	5
CIMVER	Liants hydrauliques, matériaux vitreux	S8	44,50	
TECHOPT	Technologies optiques	S8	36,50	
MATERIAUX 4		S8	68	5
COMPOSITES	Matériaux Composites	S8	22,75	
DURABILITE	Durabilité, vieillissement des matériaux	S8	45,25	
MHES MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S8	106,5	5
ECO	Economie de l'entreprise	S8	15,75	
ENTREPRENDRE 1	Entrepreneuriat	S8	29,75	
TALENT 3	Connaissance de soi et des autres / Talent Campus	S8	3	
CONF 2	Conférences / visites / Vie de l'Ecole	S8	20	
ANGLAIS 4	Anglais	S8	16	
TOEIC	Anglais stage TOEIC	S8	14	
LV2 4	Seconde langue (obligatoire)	S8	8	
STAGE 4A	Stage Assistant Ingénieur(Avril-Juillet)	S8	4 mois	

3ème Année du cycle Ingénieur ESIREM – spécialité Matériaux Développement Durable
(439 H de formation obligatoires)

SEMESTRE 9

UE / Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
SCIENCES DES MATERIAUX			294,25	
EXPERT	Expertise des matériaux	S9	98,75	7
CARAC	Méthodes avancées de caractérisation, Expertise	S9	56	
LASER	Contrôle et transformation des matériaux par laser	S9	14	
CHOIX	Choix des matériaux	S9	8,75	
PROJEXP	Projet expertise	S9	20	
GENMAT	Génie des matériaux		145,75	8
GENIE	Génie des matériaux métalliques, polymères, céramiques, cimentaires	S9	43,75	
PROCD	Procédés et mise en forme des matériaux	S9	41	
PROJGEN	Projet Génie des matériaux	S9	60	
PARCOURS MSE (au choix)	Matériaux, Santé au Travail, Environnement		50,75	4
MSE1	Recyclage, cycle de vie, Ecoconception	S9	14	
MSE2	Santé et sécurité au travail	S9	7	
MSE3	Législation	S9	5,25	
MSE4	Toxicités spécifiques (nanomatériaux, CMR)	S9	10,5	
MSE5	Procédés et problématiques de substitution	S9	14	
PARCOURS CND (au choix)	Contrôles non destructifs des matériaux		50,75	4
CND1	Normes/Métrieologie/Qualification des méthodes de contrôle	S9	7	
CND2	Techniques spécifiques	S9	32,25	
CND3	Expérience terrain	S9	11,50	
MHES MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL			91	7
CERNEACC	Croissance économique, ressources naturelles, enjeux géopolitiques et techniques, émissions anthropiques et changement climatique	S9	12,25	
ENTREPRENDRE	Entrepreneuriat (création/reprise d'entreprises, innovation)	S9	3,5	
PROD	Gestion de production	S9	8,75	
CONCEPTION	Conception et développement de produits	S9	8,75	
DROIT	Droit du travail et des obligations	S9	14	
INTELLIGENCE	Intelligence économique	S9	7	
ETHIQUE	Ethique de l'ingénieur	S9	3,5	
TALENT	Connaissance de soi et des autres / Talent Campus	S9	12,25	
MANAGEMENT	Management des hommes, gestion de projet	S9	17,50	
INSERTION	Insertion professionnelle	S9	3,5	
CULTURE INTERNATIONALE			63	4
ANGLAIS 5	Anglais	S9	21	
ANGLAIS R	Anglais renforcé pour élèves en difficulté (option)	S9	10	
LV2 5	Seconde langue (obligatoire)	S9	12	
CONF	Conférences / visites / Vie de l'Ecole	S9	20	

SEMESTRE 10

PFE	Projet de fin d'étude / Master	S10	100 h	5
STAGE INGE	Stage ingénieur	S10	6 mois	25

ORGANISATION ET CONTENU DES ÉTUDES – CYCLE INGÉNIEUR**SPÉC. INFORMATIQUE-ÉLECTRONIQUE**

E.C.T.S. : (European Credit Transfer System) est une évaluation en terme de crédits européens du volume de travail demandé à l'étudiant. Une année universitaire représente 60 Crédits ECTS.

1ère Année du cycle Ingénieur ESIREM – Spécialité Informatique- Electronique
(798H de formation obligatoires)

SEMESTRE 5

<i>UE/Module</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Semestre</i>	<i>Heures</i>	<i>ECTS</i>
Soutien	Soutien	S5	86,5	0
ITC3SM	Soutien mathématiques	S5	17,5	
ITC3SE	Soutien Electronique, signal et systèmes	S5	27	
ITC3SI	Soutien Informatique	S5	28	
ITC3TM	Tutorat mathématiques	S5	14	
Maths-Réseaux		S5	136	
ITC311	Outils mathématiques	S5	70	
ITC312	Introduction aux réseaux	S5	66	
InfoTronique1		S5	107	11
ITC313	Informatique 1(Algorithmique, programmation C/C++ et système)	S5	70	
ITC314	Electronique Analogique	S5	37	
MESH1 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S5	103	6
COM	Communication	S5	14	
GPROJ	Initiation à la gestion de projet – RAID	S5	14	
QSED	Qualité, Sécurité, Environnement, Dév. Durable	S5	17,5	
ROB	Robotique	S5	7	
METHODES	Méthodes de Travail	S5	3,5	
ANGLAIS 1	Anglais 1	S5	35	
LV2 1	Seconde langue (obligatoire)	S5	12	

SEMESTRE 6

Infotronique2		S6	132	10
ITC315	Informatique2 (Programmation Java et BDD)	S6	66	
ITC316	Electronique numérique	S6	66	
Ondes-Réseaux		S6	114	8
ITC317	Ondes et Propagation	S6	66	
ITC318	Certification CCNA1	S6	48	
TSI-Projet		S6	101	6
ITC319	Traitement du signal et des images	S6	66	
ITPC32	Projet	S6	35	
MESH2 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S6	104,5	6
MANAG	Management	S6	10,5	
TALENT 1	Talent Campus	S6	6	
PROJ	Projet (Jardins des Sciences,...)	S6	21	
ANGLAIS 2	Anglais 2	S6	35	
LV2 2	Seconde langue (obligatoire)	S6	12	
CONF 1	Conférences / visites /vie de l'école et assiduité	S6	20	
Stage 3A	Stage découverte de l'entreprise <i>Evalué en 4A</i>	Eté S6/S7	1 mois	

2ème Année du cycle Ingénieur ESIREM - Spécialité Informatique- Electronique
(733 H de formation obligatoires)

SEMESTRE 7

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
UE1 : Transmission & Communication			98,5	7
ITC41	Transmission de l'information	S7	47,50	
ITC43	Communication sans fil	S7	51,00	
UE2 : Ingénierie des Systèmes Mobiles et Intelligents			109	9
ITC44	Programmation mobile	S7	35,00	
ITC42	Systèmes intelligents	S7	38,00	
ITC45	Gestion de projets	S7	36,00	
OPTION Systèmes embarqués (SE)				
UE3-SE : Optoélectronique & Architectures reconfigurables			101	6
ITSE41	Systèmes microprogrammés	S7	53	
ITSE42	Architectures reconfigurables	S7	48	
OPTION Sécurité et Qualité des Réseaux (SQR)				
UE3-SQR : Génie logiciel et Réseau-2			101	6
ITIS41	Génie logiciel	S7	53	
ITSR41	Certification CCNA2: Routage et commutation	S7	48	
OPTION Ingénierie du Logiciel et des Connaissances (ILC)				
UE3-ILC : Génie logiciel et Image			101	6
ITIS41	Génie logiciel	S7	53	
ITIL41	Analyse d'image/modélisation 3D	S7	48	
UE4 : Management Humain, Economique et Social, Langues, Projet			109	7
M412	Droit de la propriété Industrielle (*IT)	S7	17,50	
M413	Talent Campus	S7	9,00	
M414	Innovation, Management opérationnel, QSE	S7	21,00	
M415	Bases essentielles en santé et sécurité au travail	S7	19,25	
MAG7	Anglais	S7	30,00	
ML27	Seconde langue (obligatoire)	S7	12,00	
	Projet	S7	40	
STAGE 3A	Stage découverte de l'entreprise (1 ECTS)	Été S6-S7	1 mois	1

SEMESTRE 8

OPTION Systèmes embarqués (SE)				
UE5-SE : Programmation des Systèmes Embarqués (6 ECTS)			97	6
ITSE43	Programmation pour l'embarqué	S8	48	
ITSE44	Optoélectronique	S8	49	
UE6-SE : Approfondissement Electronique (4 ECTS)			72	4
ITSE45	Filtrage numérique	S8	35	
ITSE46	Electronique analogique avancée	S8	37	
OPTION Sécurité et Qualité des Réseaux (SQR)				
UE5-SQR : Approfondissement Réseaux (5 ECTS)			83	5
ITSR42	Certification CCNA3: Réseaux extensibles	S8	35	
ITSR43	Gestion & administration des réseaux	S8	48	
UE6-SQR : Systèmes d'information & Cloud computing (5 ECTS)			87	5
ITIS42	Ingénierie des systèmes d'information	S8	48	
ITIS43	Systèmes distribués/ Cloud computing	S8	39	
OPTION Ingénierie du Logiciel et des Connaissances (ILC)				
UE5-ILC : Parallélisme & Cloud Computing (5 ECTS)			87	5
ITIL42	Parallélisme et gestion distribuée des ressources	S8	48	
ITIS43	Systèmes distribués/ Cloud computing	S8	39	
UE6-ILC : Approfondissement Informatique (5 ECTS)			83	5
ITIS42	Ingénierie des systèmes d'information	S8	48	
ITIL43	Informatique décisionnelle	S8	35	
UE7 : Management Humain, Economique et Social/ Langues (5 ECTS)			106,5	5
M420	Economie de l'entreprise (*MDD)	S8	15,75	
M421	Entrepreneuriat (*MDD)	S8	29,75	
M422	Talent Campus	S8	3,00	
M423	Conférences / Visites/ Vie de l'Ecole & Assiduité	S8	20	

<i>Langues Vivantes</i>				
MAG8	Anglais	S8	16,00	
MAGT	Anglais stage TOEIC	S8	14,00	
ML28	Seconde langue (obligatoire)	S8	8,00	
STAGE 4A	Stage Assistant-ingénieur (Avril-Juillet)	S8	4 mois	15

3ème Année du cycle Ingénieur ESIREM - Spécialité Informatique- Electronique
(439 H de formation obligatoires)

SEMESTRE 9

<i>UE / Module</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Semestre</i>	<i>Heures</i>	<i>ECTS</i>
OPTION Ingénierie des Logiciels et des Connaissances			230	19
IHM et IA (7 ECTS)		S9	90	7
ITI531	Psychologie cognitive, ergonomie, Interface homme machine	S9	45	
ITI532	Systèmes intelligents avancés	S9	45	
Ingénierie des SI et génie logicielle (6 ECTS)			70	6
ITI533	Systèmes d'information avancés	S9	35	
ITI535	Génie logicielle avancée	S9	35	
Ingénierie de la connaissance (6 ECTS)			70	6
ITI534	Big data	S9	35	
ITI536	Modélisation de la connaissance	S9	35	
OPTION Sécurité et Qualité des Réseaux			230	19
Réseaux1 (7 ECTS)		S9	85	7
ITR531	Nouvelles architectures et services	S9	45	
ITR532	Nouvelles technologie de l'IP	S9	40	
Réseaux2 (6 ECTS)			75	6
ITR533	Sécurité des réseaux	S9	40	
ITR534	Evaluation des performances	S9	35	
Réseaux3 (6 ECTS)			70	6
ITR535	Certification CCNA4 ; Réseaux connectés	S9	35	
ITR536	Niveau de service dans les réseaux	S9	35	
OPTION Systèmes Embarqués			230	19
Systèmes embarqués1 (6 ECTS)		S9	80	6
ITS531	Systèmes sur puces (SOC)	S9	45	
ITS532	OS Temps réel	S9	35	
Systèmes embarqués2 (7 ECTS)			80	7
ITS533	Capteurs et communications	S9	45	
ITS534	Objets connectés	S9	35	
Systèmes embarqués3 (6 ECTS)			70	6
ITS535	Systèmes embarqués et interfaces	S9	35	
ITS536	Conception de systèmes électroniques	S9	35	
MHES MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL (7 ECTS)			146.5	7
CERNEACC(*MDD)	Croissance économique, ressources naturelles, enjeux géopolitiques et techniques, émissions anthropiques et changement climatique	S9	12.25	
ENTREPRENDRE(*IT)	Entrepreneuriat (création/reprise d'entreprises, innovation)	S9	3.5	
PROD	Gestion de production	S9	8.75	
CONCEPTION	Conception et développement de produits	S9	8.75	
DROIT(*IT)	Droit du travail et des obligations	S9	14	
INTELLIGENCE(*MDD)	Intelligence économique	S9	7	
ETHIQUE(*IT)	Ethique de l'ingénieur	S9	3.5	

TALENT	Connaissance de soi et des autres / Talent Campus	S9	12.25	
MANAGEMENT	Management des hommes, gestion de projet	S9	17.5	
INSERTION(*IT)	Insertion professionnelle	S9	3.5	
AUTRE	Travail Collectif	S9	55.5	
CULTURE INTERNATIONALE (4 ECTS)			63	4
ANGLAIS 5	Anglais	S9	21	
ANGLAIS R	<i>Anglais renforcé (pour élèves en difficulté)</i>	S9	10	
LV2 5	Seconde langue (obligatoire)	S9	12	
CONF	Conférences / visites / Vie de l'Ecole	S9	20	

SEMESTRE 10

PFE	Projet de fin d'étude / Master	S10	100 h	5
STAGE INGE	Stage ingénieur	S10	6 mois	25

ORGANISATION ET CONTENU DES ÉTUDES – CYCLE INGÉNIEUR

SPÉC. ROBOTIQUE

E.C.T.S. : (European Credit Transfer System) est une évaluation en terme de crédits européens du volume de travail demandé à l'étudiant. Une année universitaire représente 60 Crédits ECTS.

PARCOURS COBOTIQUE (EN ALTERNANCE)

1ère Année du cycle Ingénieur ESIREM – Spécialité Robotique, parcours « Cobotique »
(660H de formation obligatoires)

SEMESTRE 5

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
Fondamentaux 1 (soutien)		S5	109,50	10
	Soutien mathématiques	S5	17,5	
	Introduction à la mécanique	S5	27	
	Soutien Informatique	S5	28	
	Compléments de mécanique	S5	37	
Maths-Réseaux		S5	136	10
	Algorithmique et programmation	S5	70	
	Introduction aux réseaux	S5	66	
MESH1 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S5	95	5
	Communication	S5	14	
	Initiation à la gestion de projet – RAID	S5	14	
	Qualité, Sécurité, Environnement, Dév. Durable	S5	16	
	Sécurité et analyse des risques	S5	12	
	Méthodes de Travail	S5	4	
	Anglais	S5	35	
Entreprise		S5		5

SEMESTRE 6

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
Mécatronique 1		S6	110	8
	Mécanique pour la robotique	S6	40	
	Electronique	S6	40	
	Projets de mécatronique	S6	30	
Automatisme et asservissement		S6	80	6
	Asservissements linéaires	S6	40	
	Automatisme et réseaux industriels	S6	40	
Traitement du Signal et Analyse des Données		S6	70	6
	Traitement du signal	S6	40	
	Analyse de données	S6	30	
MESH2 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S6	60	5
	Management	S6	10	
	Anglais	S6	30	
	Culture scientifique	S6	20	
Entreprise		S6		5

2ème Année du cycle Ingénieur ESIREM – Spécialité Robotique, parcours « Cobotique »
(669H de formation obligatoires)

SEMESTRE 7

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
Instrumentation 1		S7	120	6
	Industrial IT	S7	40	
	Sensors and digitization	S7	40	
	Image processing	S7	40	
Computer Science and Mathematics		S7	70	4
	Computer science	S7	40	
	Applied mathematics	S7	30	
Mécatronique 2		S7	70	4
	Modélisation et identification des robots	S7	30	
	Mécatronique	S7	40	
MESH3 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S7	90	4
	Droit de la propriété industrielle	S7	10	
	Conception d'un cahier des charges	S7	10	
	Ethique de l'ingénieur	S7	20	
	Innovation, Management opérationnel, QSE	S7	20	
	Anglais	S7	30	
Projet		S7	40	2
	Projets industriels	S7	40	
Entreprise		S7		10

SEMESTRE 8

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
Robotics and Applications 1		S8	144	10
	Robotique industrielle	S8	50	
	Initiation à la cobotique	S8	24	
	Design mécanique	S8	40	
	Automatique	S8	30	
Instrumentation 2		S8	70	5
	Software engineering	S8	40	
	Computer Vision & AI	S8	30	
MESH 4 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S8	65	5
	Economie de l'entreprise	S8	15	
	Conférences / Visites / Vie de l'Ecole	S8	20	
	Anglais	S8	30	
Entreprise		S8		10
Mission à l'étranger	12 semaines	S8		

3ème Année du cycle Ingénieur ESIREM – Spécialité Robotique, parcours « Cobotique »
(416H de formation obligatoires)

SEMESTRE 9

<i>UE/Module</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Semestre</i>	<i>Heures</i>	<i>ECTS</i>
MESH 5 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S9	146	10
	Jeu d'entreprise	S9	30	
	Entrepreneuriat	S9	20	
	Commerce international	S9	12	
	Droit du travail	S9	16	
	Droit de l'informatique	S9	10	
	Management des hommes & gestion de projet	S9	30	
	Préparation à l'insertion professionnelle	S9	16	
	Ethique de l'ingénieur	S9	12	
Certifications		S9	80	
	Certification Fanuc	S9	40	
	Certification Stäubli	S9	40	
Robotics and Applications 2		S9	190	14
	Maintenance	S9	40	
	Robotics project	S9	80	
	Robotique collaborative	S9	50	
	Initiation à la recherche en robotique	S9	20	

SEMESTRE 10

Stage ingénieur (5 mois minimum)	S10	5 mois	30
-----------------------------------------	------------	---------------	-----------

PARCOURS ROBOTIQUE & INSTRUMENTATION

1ère Année du cycle Ingénieur ESIREM – Spécialité Robotique, parcours « Robotique & Instrumentation »
(764H de formation obligatoires)

SEMESTRE 5

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
Fondamentaux 1 (soutien)		S5	72.5	4
	Soutien mathématiques	S5	17,5	
	Introduction à la mécanique	S5	27	
	Soutien Informatique	S5	28	
Maths-Réseaux		S5	136	10
	Outils mathématiques	S5	70	
	Introduction aux réseaux	S5	66	
InfoTronique		S5	107	10
	Algorithmique et programmation	S5	70	
	Mécanique générale	S5	37	
MESH1 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S5	107	6
	Communication	S5	14	
	Initiation à la gestion de projet – RAID	S5	14	
	Qualité, Sécurité, Environnement, Dév. Durable	S5	16	
	Sécurité et analyse des risques	S5	12	
	Méthodes de Travail	S5	4	
	Anglais	S5	35	
	Allemand, Espagnol ou Chinois	S5	12	

SEMESTRE 6

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
Mécatronique 1		S6	120	10
	Mécanique pour la robotique	S6	40	
	Electronique	S6	40	
	Projets de mécatronique	S6	40	
Automatisme et asservissement		S6	80	8
	Asservissements linéaires	S6	40	
	Automatisme et réseaux industriels	S6	40	
Traitement du Signal et Analyse des Données		S6	70	7
	Traitement du signal	S6	40	
	Analyse de données	S6	30	
MESH2 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S6	72	5
	Management	S6	10	
	Anglais	S6	30	
	Culture scientifique	S6	20	
	LV2 (Espagnol, Italien)	S6	12	
Stage découverte de l'entreprise		S6	1 mois	

2ème Année du cycle Ingénieur ESIREM – Spécialité Robotique, parcours « Robotique & Instrumentation »
(744H de formation obligatoires)

SEMESTRE 7

<i>UE/Module</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Semestre</i>	<i>Heures</i>	<i>ECTS</i>
Instrumentation 1		S7	120	8
	Industrial IT	S7	40	
	Sensors and digitization	S7	40	
	Image processing	S7	40	
Computer Science and Mathematics		S7	70	6
	Computer science	S7	40	
	Applied mathematics	S7	30	
Mécatronique 2		S7	70	6
	Modélisation et identification des robots	S7	30	
	Mécatronique	S7	40	
MESH3 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S7	102	6
	Droit de la propriété industrielle	S7	10	
	Conception d'un cahier des charges	S7	10	
	Ethique de l'ingénieur	S7	20	
	Innovation, Management opérationnel, QSE	S7	20	
	Anglais	S7	30	
	LV2 (Espagnol, Italien)	S7	12	
	Projet	S7	40	
	Projets industriels	S7	40	4

SEMESTRE 8

<i>UE/Module</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Semestre</i>	<i>Heures</i>	<i>ECTS</i>
Robotics and Applications 1		S8	190	7
	Industrial robotics	S8	50	
	Autonomous robotics	S8	50	
	Automatique	S8	30	
	Robotics project	S8	60	
Instrumentation 2		S8	70	4
	Software engineering	S8	40	
	Computer Vision	S8	30	
MESH 4 - MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S8	82	4
	Economie de l'entreprise	S8	20	
	Conférences / Visites / Vie de l'Ecole	S8	20	
	Anglais	S8	30	
	LV2 (Espagnol, Italien)	S8	12	
Stage technicien (avril – juillet)		S8	4 mois	15

SEMESTRE 9

UE/Module	Intitulé	Semestre	Heures	ECTS
MESH 5- MANAGEMENT HUMAIN, ECONOMIQUE ET SOCIAL / LANGUES		S9	126	10
	Jeu d'entreprise	S9	20	
	Entrepreneuriat	S9	20	
	Commerce international	S9	12	
	Droit du travail	S9	16	
	Droit de l'informatique	S9	10	
	Management des hommes & gestion de projet	S9	20	
	Préparation à l'insertion professionnelle	S9	16	
	Ethique de l'ingénieur	S9	12	
Instrumentation 3		S9	150	10
	Machine Learning and deep learning	S9	50	
	Multi-sensor fusion and tracking	S9	50	
	Real-time imaging and control	S9	50	
Robotics and Applications 2		S9	150	10
	Maintenance	S9	40	
	Robotics project	S9	50	
	Robotique collaborative	S9	40	
	Initiation à la recherche en robotique	S9	20	

SEMESTRE 10

Stage ingénieur (5 mois minimum)	S10	5 mois	30
-----------------------------------------	------------	---------------	-----------

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES AU CYCLE INGÉNIEUR

Assiduité

L'assiduité aux cours, TD, TP, conférences, visites d'usines et stages est obligatoire et peut être contrôlée **à tout moment**. Les absences suivantes : accident, maladie,... seront justifiées à condition que l'élève prévienne sous 48h la scolarité et fournisse un justificatif dès son retour. Pour les absences « prévisibles » (convocation officielle, entretien de stage, ...) l'élève devra au préalable remplir une demande d'autorisation d'absence à la scolarité. Pour tout autre cas, la scolarité devra être prévenue dans les meilleurs délais. Les absences non justifiées sont un élément pris en compte dans l'appréciation du travail par le jury.

Sanction : Si un élève cumule 2 absences injustifiées dûment constatées dans une matière, il n'aura pas la possibilité de passer les contrôles restants pour cette matière. Il devra se présenter à l'examen correspondant de la session de validation. Seuls les points nécessaires à la validation de l'UE seront pris en compte.

Infractions au règlement

Tout élève auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle, d'un examen, d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de la formation, relève de la **section disciplinaire** constituée en application des décrets officiels.

Validation des semestres

Pour valider un semestre et obtenir les ECTS correspondants, chaque élève doit valider toutes les UE du semestre.

Pour valider une UE, l'étudiant doit simultanément remplir les deux conditions suivantes :

- (1) justifier d'une moyenne pondérée de l'UE supérieure ou égale à 10/20.
- (2) n'avoir aucune note éliminatoire (<6) dans la moyenne théorique ou la moyenne pratique (pour les disciplines comportant ces types d'enseignements) de chaque module.

Si la première condition n'est pas remplie, une deuxième session d'examen est organisée pour le ou les modules de l'UE concernée. Seuls les points nécessaires à la validation de l'UE sont pris en compte.

Si la première condition est remplie mais que l'élève a obtenu une note éliminatoire dans un module, il est convoqué à l'examen de deuxième session pour le module concerné. Seuls les points nécessaires à la validation du module sont pris en compte.

Si, à l'issue de ces épreuves, toutes les UE sont validées, l'élève valide le semestre.

Pour les élèves n'ayant pu se présenter au cours de l'année à une épreuve pour une **raison majeure dûment justifiée** (accident, maladie etc...) une nouvelle épreuve est organisée.

▪ Obtention du diplôme d'ingénieur

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur, les élèves doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- avoir validé les 3 années (6 semestres) du cycle ingénieur de leur spécialité,
- avoir effectué et validé tous les stages obligatoires,
- avoir effectué et validé en dernière année un projet de fin d'études ou un master ou un contrat de professionnalisation,
- avoir une maîtrise suffisante de la langue anglaise (niveau B2 – 785 TOEIC),
- avoir séjourné au moins trois mois à l'étranger (sauf pour les étudiants étrangers) au cours des 3 années du cycle ingénieur dans le cadre des stages ou des doubles diplômes ou d'un programme pédagogique validé.

L'ensemble des UE doit être acquis au plus en quatre ans (en ne tenant pas compte des périodes de césure éventuelles).

Les élèves en double-diplôme à l'étranger, peuvent bénéficier d'une inscription supplémentaire en fonction des caractéristiques du cycle du partenaire.

JURYS ESIREM

▪ Définition des jurys

Jurys pédagogiques : Présidés par les Directeurs de Département ou le responsable du Cycle Préparatoire, ils sont chargés d'examiner les résultats des élèves par semestre et de proposer au Jury d'Examen leurs décisions pédagogiques.

Jury d'examen : Présidé par le Directeur de l'école, il se tient à la fin de l'année universitaire, au moins une semaine après le jury pédagogique. Il est chargé de prononcer le passage en année supérieure, le redoublement, la réorientation ou la délivrance du diplôme d'Ingénieur, toutes les décisions étant confirmées par un vote. Le jury d'examen est constitué des Directeurs de Département, des Responsables Pédagogiques des différentes années et des représentants du monde professionnel, membres des Conseils de l'école.

▪ Délibérations et rôles des jurys :

Les résultats des élèves sont soumis aux **jurys pédagogiques**, sous le contrôle du **jury d'examen** auprès duquel un étudiant peut éventuellement faire appel par le dépôt d'une requête écrite.

Les jurys pédagogiques peuvent proposer au jury d'examen :

- Le passage dans l'année supérieure si tous les critères sont réunis.
- La délivrance du diplôme en dernière année.
- Le passage dans l'année suivante avec obligation de valider ultérieurement les UE non obtenues.
- La réalisation d'un travail supplémentaire couvrant éventuellement plusieurs enseignements donnant une ultime chance de rattrapage et dont la réussite conditionne le passage.
- Le redoublement, éventuellement assorti d'un aménagement, dans le cas de la non-validation de l'année ou d'un semestre.
- La réorientation
- Toute autre solution qu'il jugera appropriée en raison d'une situation particulière exceptionnelle.

Le jury d'examen est souverain dans ses décisions.

Composante	Mention	Parcours	Date de campagne (1ère et 2ème)		Mentions de licence prioritaires (origine des étudiants)	Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)	Modalités d'enseignement : FI -FC- Alternance - Apprentissage - à distance (indiquer toutes les possibilités offertes)
			ouverture	fermeture			
INSPE	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré	Professeurs des écoles	09/03/2020	05/04/2020	Toutes licences	<p>Critères d'admission : être titulaire d'une licence ou du diplôme équivalent bac+3 reconnu.</p> <p>1. Vérification des pièces du dossier de candidature. Pièces requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pièce d'identité - diplôme le plus élevé obtenu : copie du diplôme ou de l'attestation de réussite ou des relevés de notes du diplôme le plus élevé obtenu OU attestation d'inscription en cours de validité à un diplôme permettant l'obtention d'un bac+3 reconnu - formulaire de vœux d'affectation géographique classant obligatoirement les 4 sites (Auxerre, Dijon, Mâcon, Nevers) <p>2- Test d'entrée en présentiel d'une durée de 1h30 au moins évaluant les connaissances en français, en mathématiques, dans les matières enseignées en école primaire et en culture générale. Période presentie pour le test d'entrée (à confirmer) : mai 2020-</p> <p>3- Classement des candidats en fonction des résultats au test d'entrée-</p> <p>4- Admission au M1 et affectation géographique en fonction des résultats au test d'entrée-</p> <p>MODIFICATIONS EN RAISON DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Annulation du test d'entrée 2. Classement pour les candidats ayant formulé un premier vœu sur un site en tension et proposition d'affectation automatique aux candidats ayant formulé un premier vœu sur un site non en tension 3. Classement effectué à partir de l'étude des résultats des 2 années d'étude dans l'Enseignement supérieur niveau bac+2 ou équivalent reconnu. <p>Cette procédure ne concerne pas les redoublants. Le redoublement n'est pas de droit. L'autorisation à redoubler est gérée dans le cadre du jury final et en fonction des résultats et de l'investissement des étudiants en M1.</p>	
	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif	Conseiller principal d'éducation	09/03/2020	03/05/2020	Obtention d'une licence générale ou diplôme équivalent	<p>Procédure : examen des dossiers puis, pour les dossiers retenus convocation à un devoir sur table (durée 2h) et un entretien avec jury le même jour-</p> <p>Etape 1 : sélection sur dossiers</p> <p>Etape 2 : les candidats retenus devront rédiger un écrit</p> <p>Etape 3 : les candidats retenus suite à la correction de l'écrit devront réaliser une vidéo de présentation d'une durée de 5 minutes</p> <p>Etape 4 : sélection finale</p> <p>Examen des dossiers : le parcours est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence 3 ou d'un diplôme équivalent. La commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours (résultats universitaires, expérience avec public jeune, motivation...). Parcours ayant permis l'acquisition de connaissances et/ou de compétences en lien avec l'éducation, le public jeune...</p> <p>Pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation manuscrite, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus et attestation ou éléments concernant l'expérience (BAFA, AED, autre...)</p> <p>Si dossier retenu : convocation des candidats pour un devoir sur table (durée 2h) et un entretien avec jury le jour même.</p> <p>La commission pédagogique appréciera aussi bien les capacités théoriques que pratiques des candidats. La motivation du candidat, son expérience professionnelle (stage, alternance, année de césure...) ainsi que la qualité de son projet professionnel seront appréciées. A l'issue de la procédure le jury arrête la liste définitive des candidats admis dans la formation.</p>	